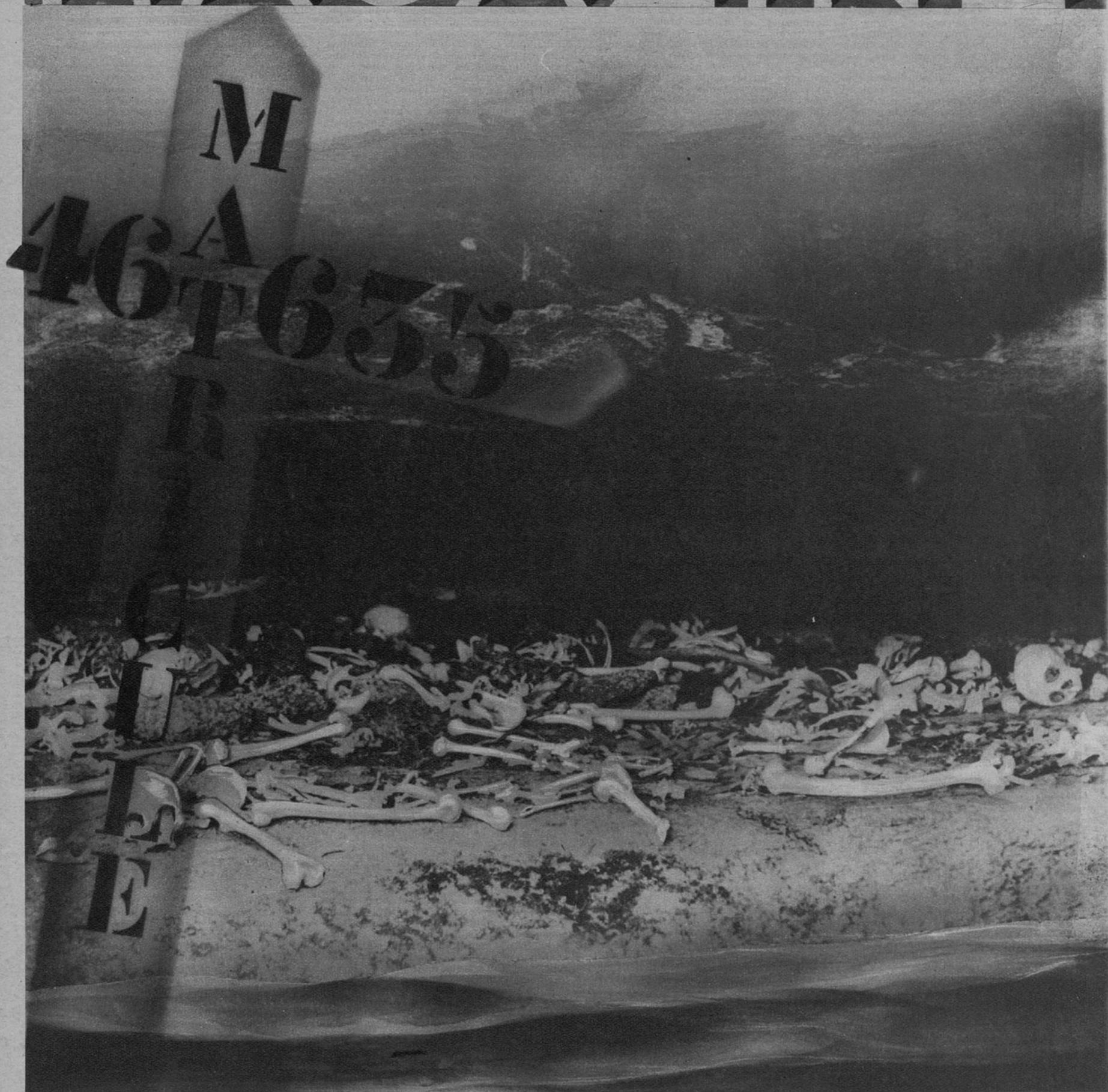


POLICE MAGAZINE



Les évadés du bagne qui cherchent à gagner par voie de mer le Venezuela n'ont pas tous le sort heureux de Bougrat. Nombreux sont ceux qui périssent noyés. Le courant ramène leurs ossements au même endroit que les gens du pays dénomment « le cimetière des forçats ». Lugubre spectacle ! Lire la suite passionnante de *Matricule 46.635* page 10.

A HUIIS CLOS

- Causes salées -

Les saturnales et les messes noires du Vicomte Jean.

Au cours de plusieurs rafles qui avaient été pratiquées dans les milieux de ces « messieurs-dames », un grand nombre de messieurs et de dames s'étaient indignés de se voir traîner au poste, où on les chiffonnait un peu trop fort à leur gré.

— Mais nous ne faisons de mal à personne, protestaient-ils ; les amis qui nous accompagnent dans nos promenades savent ce qu'ils font et où nous les conduisons ! D'ailleurs, pourquoi ne va-t-on pas voir plutôt ce qui se passe dans certains « temples » spéciaux où l'on nous réclame à bras armés et à cris ?

A corps et à cris, voulaient sans doute lire ces Antinoïs de barrière, car les magistrats qui les interrogeaient ne pouvaient penser que ce fut uniquement pour le charme de leur conversation qu'on sollicitait si ardemment leur présence dans les endroits qu'ils indiquaient.

Les faits qu'ils révélaient étaient si normaux qu'on les jugeait invraisemblables. Cependant, en les rapprochant de certaines plaintes adressées à la Préfecture de police, il fallait bien admettre que les récits de ces jeunes gens n'étaient pas aussi exagérés qu'on pouvait le supposer d'abord.

C'est ainsi qu'au cours d'une rapide enquête on put se rendre compte qu'il était temps d'intervenir.

Dans une somptueuse garçonnière meublée, avec un luxe inouï, des tapis les plus précieux, des canapés les plus moelleux, décorée de statuette d'Apollon et de Vénus uniformément dépourvues de tout voile, un jeune vicomte d'origine étrangère vivait une existence quasi orientale. En effet, bien qu'on le vit sortir habillé comme le plus correct des snobs, l'hôte de la garçonnière, le vicomte Jean — appelons-le ainsi — passait ses jours au milieu des voluptés les plus étranges, revêtu de tuniques de soie brodées et parfumées comme un pacha pervers. Ses invités n'étaient admis à ces réceptions qu'après avoir fait, dans l'un des cinq magnifiques cabinets de toilette entourant le grand salon, d'odorantes ablutions et avoir revêtu, eux aussi, des déshabillés suggestifs.

Inutile de préciser qu'on célébrait quotidiennement, dans la somptueuse garçonnière, d'abominables cérémonies, qui, s'inspirant des messes noires ou roses chères au marquis de Sade, parodiaient honteusement les rites de la religion. On sait qu'au cours de ces odieuses réjouissances, des malheureux atteints de perversion sexuelle revêtaient des ornements sacerdotaux devant un autel, sur lequel se trouvaient souvent des objets sacrés dérobés.

Il n'y a pas vingt ans, d'ailleurs, la police a dû mettre fin, à Fribourg, à de monstrueuses pratiques, qui, une fois même, s'étaient terminées par l'égorgeement d'un enfant.

Chez le vicomte, on n'était jamais allé aussi loin, mais si les orgies ne finissaient pas dans le sang, elles n'en constituaient pas moins un très grave danger ;

A ses réceptions, qui avaient lieu deux fois par jour, le vicomte Jean recevait beaucoup de monde. Plus de trente personnes s'y trouvaient parfois réunies. Aux réceptions de l'après-midi, qui se tenaient régulièrement de 4 à 5 heures, fréquentaient surtout de très jeunes mineurs (huit à quinze ans), qui venaient là après le collège.

En attendant l'introduction de ses visiteurs, le vicomte, drapé dans un riche peignoir, se tenait dans sa salle de bains ; pendant ce temps, son domestique amenait dans le grand salon, après les avoir habillés de tuniques fendues et leur avoir ceint le front de couronnes de roses ou de rubans aux couleurs tendres, les enfants qui agitaient des encensoirs et des cassolettes où brûlaient de l'encens et des parfums exotiques. Alors le vicomte Jean entra à son tour dans son temple, où se trouvaient déjà plusieurs de ses amis, allongés sur les canapés et comme lui drapés dans des robes soyeuses. Puis le maître de la maison recevait les hommages rendus à la beauté de son corps, respirait les parfums des encensoirs et donnait enfin le signal de la fête.

Les « prêtres » offraient alors des gâteaux, du champagne, des fleurs, des rubans, des parfums aux jeunes garçons, qui, perdant bientôt l'exacte notion des choses, assistaient plus ou moins passifs à des divertissements trop raffinés... pour notre Code pénal.

L'été, quand il faisait beau, les réunions n'avaient pas lieu dans la garçonnière. Plusieurs autos rapides emmenaient tous les

invités jusqu'à une belle propriété de banlieue ; derrière les murs, très hauts, se déroulaient des scènes sur lesquelles il vaut mieux ne pas insister davantage.

Aux fêtes nocturnes qui se poursuivaient jusqu'à 5 heures du matin, c'était une autre assistance ! Tous ceux qui hantent les bas-fonds du vice s'y donnaient rendez-vous.

Impeccable dans son habit, sa fine taille emprisonnée dans un corset, la fleur à la boutonnière, le vicomte Jean recevait.

Quand le commissaire de police se présenta avec le mandat nécessaire à la porte de la garçonnière du vicomte Jean, celui-ci était en grand costume d'apparat.

— Vous feriez mieux de vous habiller plus modestement pour aller à la Santé ! lui dit le magistrat.

— A la Santé ? Qu'est-ce que cela ?

— C'est une prison.

— Une prison ! Oh ! n'allez-vous pas m'épargner ces pénibles promiscuités. Je préférerais une maison de santé... Enfin, vous avez peut-être raison... il vaut mieux que je change de vêtements.

Fouillant dans des armoires où étaient accrochés plus de deux cents cravates, des pyjamas, des peignoirs de soie, des chemises de tulle, des dentelles, il choisit un complet discret, mais fort élégant :

— Maintenant, je suis à vous !

Et il suivit le commissaire de police qui, ayant effectué une minutieuse perquisition, n'avait pas eu de peine à trouver une correspondance édifiante et des albums de photographies obscènes, qui traînaient d'ailleurs sur les meubles.

L'une de ces lettres émanait d'un des intimes du maître du logis et commençait par ces mots :

Mon cher Jean,

Je vais le ravitailler cette semaine, j'ai trouvé de jeunes pousses, etc.

Le signataire, Lucien de X..., était d'ailleurs bien connu de la police des mœurs, car il avait eu déjà maille à partir avec elle. S'affublant d'un titre nobiliaire auquel il n'avait aucun droit, il occupait lui aussi, non loin de la demeure de son ami, une garçonnière relativement simple, mais son existence scandaleuse avait provoqué des dénonciations qui, avec les révélations des cordons arrêtés dans les rafles, avaient amené la police chez le vicomte Jean.

Dans les premiers temps, lorsque Lucien de X... était venu s'installer dans son logement, il s'enfermait de longues heures avec un prêtre d'une quarantaine d'années qu'on croyait son précepteur. Puis, des jeunes femmes élégantes, des jeunes gens, des ecclésiastiques même vinrent le voir régulièrement, et des réunions intimes avaient lieu, au cours desquelles on disait des vers, on chantait, on jouait du piano, avant de passer à d'autres délasséments. Presque tous les jours plusieurs jeunes gens de dix à quinze ans sonnaient à sa porte et restaient très longtemps chez lui.

Lucien de X... voulait que ses hôtes fussent toujours aussi sommairement vêtus que possible. L'été, les fenêtres de la garçonnière étaient toutes grandes ouvertes, et des appartements voisins, on voyait les joyeux compagnons qui dansaient en caleçon ou en peignoir, largement entr'ouvert. Comme des concierges étaient venus faire des observations au locataire, il leur avait répliqué :

— Malheureux, vous ne savez pas à qui vous parlez.

Et, comme les intrus avaient insisté une autre fois, il s'était jeté sur eux avec un de ses amis et les avait roués de coups.

Les scènes d'orgie étaient devenues si fréquentes que ceux qui y prenaient part entraient et sortaient par les fenêtres, pour ne pas passer devant la loge des concierges.

Au moment même où les magistrats se trouvaient chez Lucien de X..., qu'ils venaient arrêter, trois garçonnets sonnèrent à la porte de leur ami ; on les renvoya chez eux, non sans les avoir interrogés.

L'instruction de cette scandaleuse affaire dura plusieurs mois. La question principale qui se posait était de savoir si les enfants de moins de treize ans qui fréquentaient chez le vicomte Jean et son ami Lucien, lequel était en réalité le pourvoyeur du premier, avaient été victimes de manœuvres contre nature.

S'il s'agissait d'outrages aux mœurs ou d'attentats publics à la pudeur, les articles 330 et 331 du Code pénal renvoyaient forcément les inculpés en cour d'assises ; tandis que si on ne leur reprochait que le délit d'excitation de mineurs à la débauche, ils n'étaient passibles que de la correctionnelle, c'est-à-dire de deux ans de prison au maximum.

Le juge d'instruction entendit la plupart des jeunes éphèbes qui assistaient aux céré-

monies organisées par le vicomte Jean. Il recueillit également les dépositions des parents de ces malheureux enfants.

— J'avais remarqué, déclara le père de l'un d'eux au magistrat instructeur, que, depuis quelque temps, mon fils était devenu taciturne. Presque tous les jours, il rentrait en retard de ses cours. Mes moyens ne me permettent pas, hélas ! de payer des domestiques, et, d'autre part, ma femme n'a pas le temps d'aller l'accompagner quatre fois par jour au lycée. Je vous en supplie, monsieur le juge, mettez-moi en présence de celui qui a souillé mon enfant. Ah ! je l'étranglerais sans remords !

Les antécédents du vicomte Jean suffirent à démontrer que ce malheureux n'était qu'un dégénéré, qui, ayant pris le marquis de Sade pour modèle, rêvait d'épuiser toutes les voluptés humaines.

Toutefois, devant le juge d'instruction, sans nier les scènes de débauche qui avaient lieu chez lui, il chercha à écarter de ses actes les circonstances les plus aggravantes.

— Je me suis laissé entraîner, c'est vrai, déclara-t-il, et je regrette tout ce qui est arrivé. Mais je jure que, parmi les jeunes compagnons que l'on a amenés chez moi, il ne se trouvait pas de mineurs !

Il y avait d'ailleurs plusieurs années que le vicomte Jean était atteint de ces honteuses manies. Un jour, il avait organisé un banquet sur un radeau amarré au milieu d'un petit lac. Le plat de résistance fut une jeune fille, dont la splendide nudité fut offerte aux regards de tous les convives.

En des termes poétiques, le vicomte Jean expliqua à l'instruction comment on célébrait une messe rose chez lui.

Sur un lit de repos recouvert d'une peau d'ours blanc, un jeune homme, complètement nu, s'étendait, un crâne sous la tête, entouré de fleurs. Cette mise en scène devait évoquer, en une allégorie où la philosophie se parait des séductions du vice, l'union irrémédiable de la jeunesse et de la mort. Le vicomte Jean se hâta d'ailleurs de matérialiser ce symbole en invitant le jeune homme à partager sa couche.

Devant les juges correctionnels, l'attitude du vicomte Jean ne varia guère, il continua à prétendre qu'il ne cherchait dans ces bizarres cérémonies que des émotions artistiques, et qu'il ne croyait pas s'être rendu coupable d'actes répréhensibles. Ce fut surtout son ami Lucien qui dut subir l'interrogatoire le plus dur.

Le président. — Vous recoliez des enfants dans les squares ?

Lucien de X... — Jamais de la vie ! C'étaient des amis de mon frère.

Le président. — Leur donniez-vous de l'argent ?

Lucien de X... — Cela m'eût été difficile, je n'ai pas de fortune.

Le président. — Pourtant, votre concierge vous a entendu dire à un de vos jeunes camarades : « Je suis fauché ! »

Lucien de X... — C'est un terme que je n'ai jamais employé et dont je ne connais pas le sens.

Le président. — Vous étiez le pourvoyeur du vicomte Jean.

Lucien de X... — C'est faux.

Le président. — Mais votre correspondance semble le démontrer clairement. Une fois, vous écriviez à votre ami : « J'espère bien vous ravitailler ».

Lucien de X... — Cette phrase est contraire à ma pensée ; je faisais simplement allusion à une remarque que m'avait faite la comtesse D... en me disant : « Le vicomte Jean vous prend toutes vos relations ! Il vient se ravitailler chez vous ! »

Le président. — Et ceci, qu'est-ce que cela voulait dire ? J'ai rencontré dans mes promenades de jeunes pousses qui ne demandaient qu'un rayon de soleil pour fleurir ».

Lucien de X... — Ces mots ne veulent rien dire, j'ai cité simplement au plaisir de faire une phrase.

Le président. — Vous écriviez encore : « J'espère avoir quelques fleurs que, si nouvelles elles vous semblent, vous pourrez effeuiller ».

Lucien de X... — C'est encore une phrase à effet, peut-être malheureuse, car elle ne correspond à rien.

Le président. — Enfin vous écrivez dans une dernière lettre : « Lucien de X... et sa frissonnière à votre disposition. Ce soir à 9 heures et demie, sans pose ni chiqué, dans l'attente des muses ».

Lucien de X... — Le terme de frissonnière équivalait simplement au mot garçonnière, dans mon style abracadabrant.

Par malheur pour Lucien de X..., son ancien valet de chambre, qui avait conçu contre lui, on ne sait pour quelle raison, une forte rancune, témoignait contre son ancien maître. Celui-ci l'envoyait se coucher de très bonne heure pour n'être pas gêné par sa présence ; mais, à l'aide d'une échelle et grâce à une fente propice, le valet assistait, invisible, aux saturnales, dont il fit au tribunal une ample description.

Le président. — Qu'y entendait-on ?

Le valet de chambre. — Des vers de Cyrano de Bergerac ! (Hilarité).

Le président. — Et après ?

Le valet de chambre. — On chantait et on s'amusait. Tous ces messieurs n'avaient que de simples peignoirs sur les épaules.

Le matin, j'étais obligé de mettre des gants pour faire l'appartement, tellement c'était sale. Un autre témoin vint affirmer que Lucien de X... ne pouvait être coupable de mœurs contre nature, car il avait des maîtresses.

Le président. — Et avec quoi les entreteniez-vous, ces maîtresses, puisque vous étiez « fauché », comme vous l'affirmez !

Lucien de X... — vivement. — Avec mon amour.

Son avocat. — A vingt ans, on ne paie pas les femmes ; on ne les paie que plus tard.

S'élevant contre les orgies dont la révélation avait causé un si grand scandale, le ministère public requiert ensuite énergiquement contre les deux inculpés et, en même temps, contre les androgynes de profession, les vieilles dames en quête de sensations rares, les collégiens vicieux, les jeunes gens fortunés et dépravés, et contre certains prêtres qui ne craignent pas de salir leur soutane.

A son avis, le délit d'outrage public à la pudeur est nettement établi, et il demande une peine sévère contre les coupables.

Cependant, très subtils, les avocats des prévenus réussirent à faire écarter le délit de publicité. La sentence du tribunal n'en fut pas moins sévère :

« Attendu, déclara le jugement, que le vicomte Jean a facilité ou favorisé habituellement la débauche ou la corruption en se livrant à des actes de lubricité en différents endroits et à différentes reprises en leur présence, ou dans une chambre voisine et dans des conditions telles que les enfants ne pouvaient ignorer ce qui s'y passait ;

« Attendu que, pour parvenir à son but, le vicomte Jean attirait des mineurs par des goûters, leur lisait des poésies lascives et mettait sous leurs yeux des gravures licencieuses ;

« Attendu, d'autre part, que Lucien X... reconnaît sans difficultés qu'il s'est livré à des actes d'immoralité ;

« Qu'il a, de plus, dans un but de corruption, lié connaissance avec des enfants dans des jardins publics, qu'il les a reçus chez lui, leur a offert des goûters et les a mis en relation avec le vicomte Jean.

« Sur l'application de la loi :

« Attendu qu'étant données les circonstances de la cause, il y a lieu de faire une application modérée de la loi ;

« Par ces motifs.

« Condamne le vicomte Jean et Lucien de X... chacun à six mois de prison, 50 francs d'amende et à l'interdiction des droits de famille édictée par l'article 335 du Code pénal.

C. NINOC.

Chauffeurs, prenez garde !



Chez nous, on dresse des contraventions aux conducteurs d'auto qui exagèrent la vitesse. En Chine, où l'on est à la fois très moderne et très traditionaliste, on punit aussi les chauffards, mais à la mode d'autrefois, en les condamnant à être exposés, pendant vingt-quatre heures, sur une place publique, avec la cangue autour du cou.

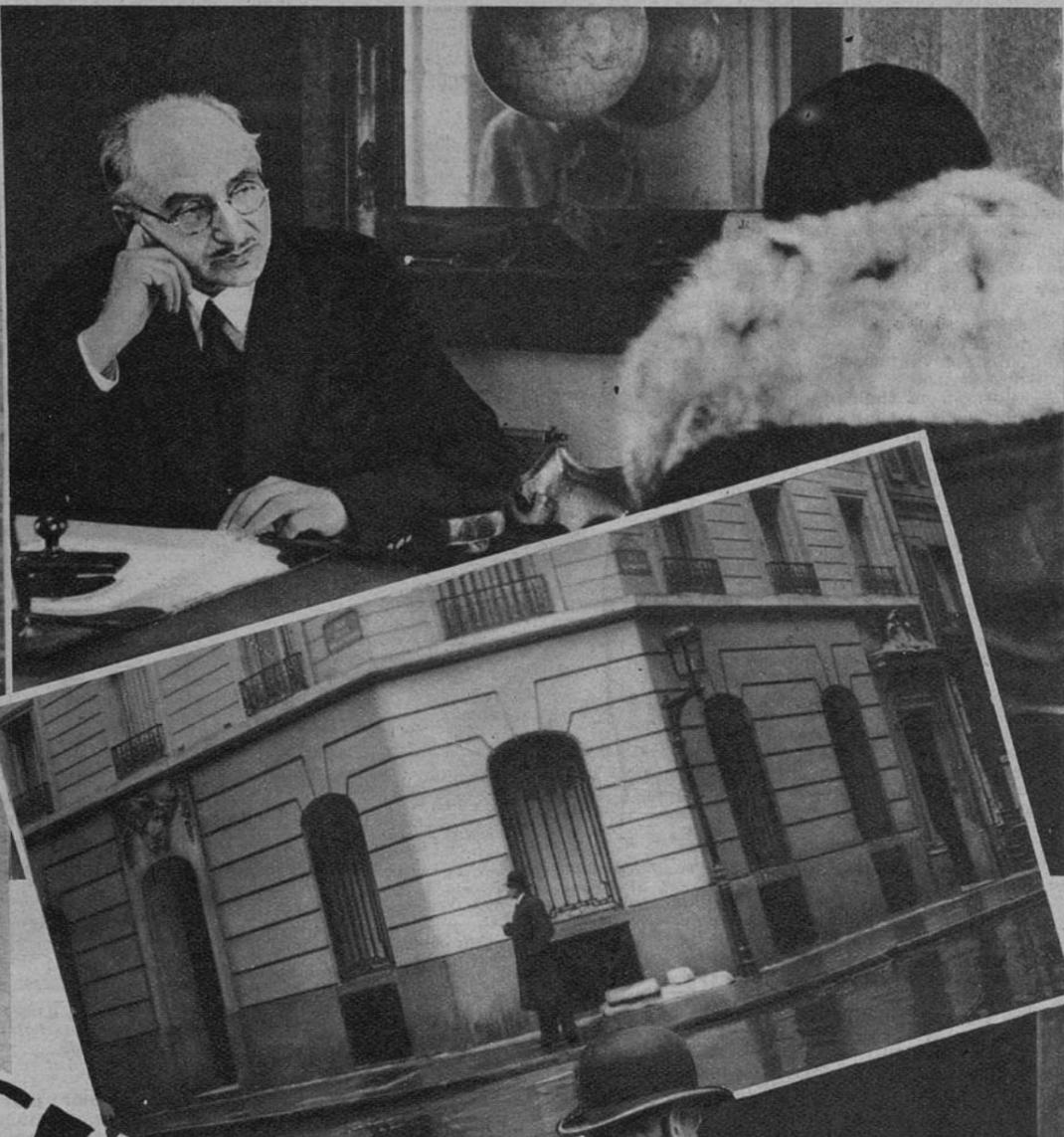
Que diraient nos automobilistes si on leur appliquait le vieux supplice chinois ? (Fulg.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



FILATURES

Mon compagnon se colla contre la muraille. Une femme arrivait.

COMBIEN de gens torturés par la jalousie sont venus, un matin, un peu honteux, mais avec la décision du désespoir, sonner à la porte d'agences qui se chargent avec la même activité des recherches dans l'intérêt des familles et des enquêtes sous toutes réserves ? Certains, il faut le dire, ont trouvé l'apaisement dans cette démarche ; car il arrive quelquefois que le mari apprenne avec surprise l'irréprochable conduite de son épouse. Mais plus souvent, hélas ! les rapports des agents de police privée engendrent de sanglantes tragédies.

Je citerai pour mémoire le drame mondain qui, voici peu d'années, coûta la vie à un sportsman connu. Les deux époux sont aujourd'hui réconciliés sur cette tombe à peine close, mais sans l'intervention d'une agence de police privée, sans les rapports exacts et peut-être dangereux parce qu'ils venaient chaque jour réveiller la douleur et la rage de l'époux, qui sait si les choses n'auraient pas tourné moins tragiquement ?

Ne retrouve-t-on pas aussi la silhouette mystérieuse d'une détective privée dans l'affaire scandaleuse, encore présente à toutes les mémoires, qui termina, dans un galant rez-de-chaussée de l'avenue du Parc-Monceau, la carrière du préfet des Bouches-du-Rhône ?

Germaine Huot, dite d'Anglemont, avait des doutes sur la fidélité de son amant, et, pour les éclaircir, elle avait chargé une agence particulière de suivre le préfet dès qu'il débarquait du train dans la capitale peut-être même à Marseille, au cours de ses occupations officielles.

Le jour du drame, M. Causeret dit à sa maîtresse :

— J'ai passé mon temps, entre 10 h. 30 et 13 heures, place Beauveau, dans les services du ministère.

— C'est faux, lui cria la jeune femme, tu t'es rendu dans un grand magasin de nouveautés... et tu y as fait l'acquisition d'objets qui ne sont destinés ni à ton usage, ni au mien. D'où je déduis que tu me trompes.

Là-dessus le revolver parla... Il est évident qu'aucune loi ne peut empêcher personne de se renseigner sur les faits et gestes d'être qui lui sont chers.

Aux États-Unis, certains milliardaires et même « d'humbles » millionnaires ont des détectives attachés à leur service, comme ils possèdent un valet de chambre, un chauffeur, une gouvernante. Il n'empêche qu'il n'est pas sans danger d'octroyer une aveugle confiance à ces limiers amateurs, dont l'activité n'est justiciable d'aucune autorité officielle.

En haut : Combien de gens torturés sont venus sonner à la porte d'agences de police privées.

Rien n'est dangereux comme l'interprétation d'un fait. Que l'individu surveillé soit antipathique à celui qui le piste, ses moindres actions seront dénaturées, même sans aucun parti pris volontaire de l'observateur. L'humeur seule du policier officieux aura suffi pour trahir la vérité. Le fait même d'être prévenu est gros de conséquences.

Un agent d'une de ces maisons, qui, en général, je m'empresse de le dire, sont honnêtes et tenues par d'anciens inspecteurs de la Sûreté, quand ce n'est pas par d'ex-commissaires de police, me disait :

— J'ai ordre de suivre une femme que son mari accuse d'infidélité. Quand elle entre dans une maison, ma première idée est que, dans cet immeuble, se cache un amant. Si je m'adresse à la concierge, ce sera pour lui demander à quel homme mon gibier est en train de rendre visite. Notez qu'il s'agira peut-être d'un dentiste, d'un avocat, d'un fournisseur quelconque ; je consignerai honnêtement une profession sur ma fiche, mais il n'en demeurera pas moins que l'idée de l'amant s'est déjà, pour ainsi dire, d'elle-même incrustée dans mon esprit. Et comme il est impossible de connaître ce qui se passe dans un appartement, à moins de complicités que nous n'avons jamais le moyen ni le temps de nous offrir, nous ne savons, en fait, rien, quand nous rendons compte d'une visite plus ou moins prolongée de la dame X... à un monsieur Y..., demeurant rue Z...

Il est vrai que certaines maisons ne peuvent donner matière à aucune espèce d'hésitation. La plupart ont deux issues ; elles ne portent point leur enseigne, du moins avec ostentation, mais il suffit d'un peu d'habitude pour en deviner la destination, rien qu'au calme qui les environne, au mystère qui règne dès l'entrée, à l'attitude troublée de certaines des clientes qui en franchissent le seuil, à l'air conquérant des messieurs qui en sortent...

Maisons de rendez-vous ? Peut-être. Maisons de rencontres serait plus exact. Hôtels où l'on ne s'arrête pas longtemps, à moins de circonstances exceptionnelles, et alors ces parties fines se prolongent parfois deux jours sans que les acteurs sortent ni de leur appartement, ni de leur lit.

Mon interlocuteur a du métier et des

La plupart ont deux issues...

souvenirs. Il m'invite à le voir travailler.

Et, pendant que nous filons vers l'endroit propice à ses recherches, il me raconte ses débuts.

Point n'est besoin de passer un concours pour faire de la police privée. D'ailleurs les agences n'ont pas toujours de la besogne et beaucoup de pauvres types comme moi ne « bossent » que par intermittences.

Quand il y a des affaires, par contre, les patrons ont souvent besoin de renforts.

Imaginez une épidémie de maris « cornards », de dames plaquées par leurs bailleurs de fonds, au printemps, ça vient par crises. Du jour au lendemain, l'agence se trouve à la tête de six, huit, douze filatures. Elle a des adresses, des points de repère, des heures de sorties des personnes à surveiller ; elle encaisse aussi les « provisions », toujours versées d'avance par les clients.

Dans le regard de mon compagnon je vois luire une petite flamme indiquant assez que, si la « provision » est d'importance, les salaires alloués aux enquêteurs sont plutôt maigres. Il fait d'ailleurs peine à voir. Je veux l'interroger là-dessus. Il se dérobe. — Ne parlons pas de cela. Le métier est dur, mais on nous laisse les gratifications des clients. Il y en a de généreux. — Je disais donc... ah oui ! Voilà un di-



— Si je m'adresse à la concierge...

recteur en face de nombreuses affaires, et pas de personnel sous la main. Que fait-il ? Il insère une annonce de ce genre :

« On demande homme, taille moyenne, actif, intelligent, pour missions faciles. Se présenter, etc. »

« Des hommes de taille moyenne, il n'en manque pas... Intelligents ? ça court les rues... Bref, on leur colle dans la main la note de renseignements, et en route ! »

« Le soir, ils rédigeront le plus minutieusement possible ce qu'ils ont vu... ou pas vu... Et le client viendra se repaître de ce rapport sur lequel le patron aura jeté un coup d'œil, simplement destiné à vérifier si le client ou la cliente en a pour son argent.

« Quant au résultat obtenu, mon Dieu ! personne n'y peut rien. L'agence n'est pas chargée de trouver un coupable, elle a pris en main une filature. La filature a été faite, tout est en règle.

« Je sais bien qu'il y a des affaires où de véritables qualités de détective sont indispensables, qu'il existe des clients dont l'intérêt est de s'adresser à une entreprise en dehors de la police officielle pour débrouiller des cas parfois épineux, souvent graves.

« Ces affaires-là, c'est toujours le patron qui s'en charge lui-même.

« Il me souvient — cela est tout récent — que celui qui m'emploie partit certain jour pour l'Égypte, afin de vérifier une scandaleuse histoire mettant en cause un prince royal et une artiste de cinéma...

— Et quel avantage trouvent donc les intéressés à s'adresser à vous plutôt qu'à la police officielle ?

— D'abord chez nous, les secrets sont toujours bien gardés ; puis les intéressés ont toute facilité pour nous faire agir à leur guise, dans les circonstances qu'ils indiquent, aux heures et jours qu'ils désirent... Ce n'est qu'une question d'argent.

Allez donc demander à la police officielle de se mettre à vos ordres dans les conditions que vous stipulerez vous-même !

« Elle s'y refusera.

« Ou bien elle prendra l'affaire en mains et la mènera dans les limites des lois et règlements, absolument à sa guise.

« Par-dessus tout, l'agence privée est la providence des familles. Imaginez un jeune bourgeois en train de faire des bêtises graves, assez graves pour encourir des poursuites judiciaires qui pourront être entravées si l'on veut s'y prendre à temps, avec habileté.

« La police officielle commencera par arrêter le jeune écrivain, même si cela ne doit pas avoir d'autres suites qu'un séjour de vingt-quatre ou quarante-huit heures au dépôt. D'où scandale possible, difficultés de tout ordre, puisque les pouvoirs répressifs auront déjà agi lorsque les parents interviendront... Avec nous, la tournure des événements sera tout autre. Si le dévoyé n'a pas le diable dans la peau, tout pourra s'arranger le mieux du monde et dans le plus grand secret...

Nous étions arrivés dans un passage presque désert à cette heure... Brusquement, mon compagnon me fit signe de passer sur l'autre trottoir et se colla contre la muraille, chapeau baissé sur les yeux, col du pardessus relevé. Une femme arrivait. Elle passa presque contre l'homme sans le voir et s'engouffra sous une porte cochère, à vingt pas au delà.

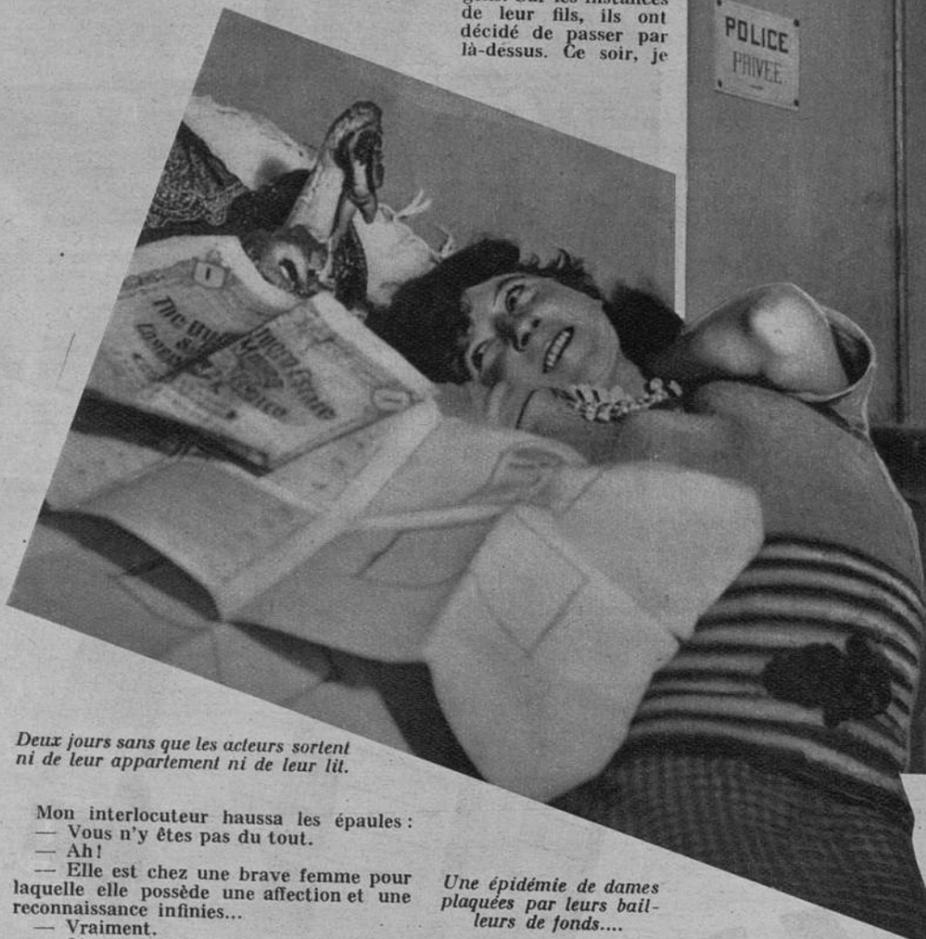
— Bon ! me dit mon compagnon, après m'avoir rejoint, me voilà tranquille pour

un moment. Nous avons le temps d'aller prendre un calvados, je suis trempé.

Devant le zinc, je lui demandai, avec un sourire curieux.

— Alors, cette jeune personne ?... Chez un amant, hein ?

légale, car l'enfant est, paraît-il, déclaré de père et mère inconnus — encore un mystère ? — c'en a été assez pour fixer mes bonnes gens. Sur les instances de leur fils, ils ont décidé de passer par là-dessus. Ce soir, je



Deux jours sans que les acteurs sortent ni de leur appartement ni de leur lit.

Mon interlocuteur haussa les épaules : — Vous n'y êtes pas du tout.

— Ah !

— Elle est chez une brave femme pour laquelle elle possède une affection et une reconnaissance infinies...

— Vraiment.

— Oh ! je puis vous dire quelle est cette femme, l'affaire est sur le point de s'arranger, dans un apaisement général... et qui va peut-être me rapporter un beau billet de cent francs...

— Hé ! hé ! Vous n'êtes pas à plaindre, heureux gaillard !

— Il s'agit d'une jeune fille qui a eu des malheurs... Un enfant dont le père s'est empressé de déguerpir une fois son « forfait » accompli. Le gosse a été recueilli précisément par la brave commère que, chaque jour, vient visiter mon héroïne. Seulement, cette petite s'est fiancée sans avouer son marmot. La famille du futur, avisée je ne sais comment de son existence, a voulu avoir des précisions... Je ne les lui ai pas fournies, mais j'ai dit ce que j'avais découvert. Si ce n'est pas une preuve

Une épidémie de dames plaquées par leurs bailleurs de fonds...

dois aller les voir ; je retrouverai la petite qui, à cette heure, est en train de dorloter son petit, je raconterai tout, y compris ce que vous venez de surprendre aujourd'hui, et ce sera le pardon, avec larmes, effusions, absolution totale... et récompense à l'habile détective qui a su terminer en comédie sentimentale une pièce commencée en drame noir.

Le brave homme se tut. Je remarquai seulement sa boutonnière. Elle était ornée de deux rubans, l'un rouge et vert, l'autre tout rouge.

— Vous avez gagné ça à la guerre, lui demandai-je.

Il fit un geste, comme pour cacher ces souvenirs d'un temps héroïque.

— Rude époque ! grogna-t-il. Le métier

avait ses risques, mais, parole d'honneur, je le préférerais à celui que je fais maintenant.

Et il me quitta sur une brève poignée de mains.

Je le suivis des yeux un moment, par la porte entr'ouverte.

Et je songai longtemps à la triste destinée de ce brave type, disciple falot de Sherlock Holmes, détective privé, policier, dirais-je amateur ? en tout cas point officiel, petit employé d'une agence où se vendent tour à tour, au même tarif, le bonheur et la détresse, la haine brutale ou la plus tendre passion.

Dans le lointain, son dos s'arrondissait sous la pluie, ses pauvres souliers plongeant dans les flaques d'eau.

Ce soir, il devait toucher un beau billet de cent francs, et, cette fois, cet argent récompenserait une bonne action, où la pitié et l'amour trouveraient également leur compte.

J. CRÉTEUIL.

On accuse, on plaide, on juge...

Comme Waldeck-Rousseau.

M. Mouillefarine aime la pêche, c'est son droit, mais M. Mouillefarine aime pêcher dans les fouilles de Vigneux, ce qui n'est pas son droit, ainsi que le lui firent savoir les gardes des Sablières de la Seine, propriétaires des fouilles.

Mais l'amateur de la gaulle répliqua aux injonctions des gardes par une dialectique un peu spéciale :

— Comment, leur dit-il, vous voulez m'empêcher de pêcher, moi...

— Oui !

— Pourquoi alors n'avez-vous jamais empêché Waldeck-Rousseau de pêcher à ce même endroit ?

Pandore eut un geste vague.

— Nous ne connaissons pas, murmura-t-il, le monsieur dont vous parlez.

— C'était un président du Conseil !

Les représentants de l'autorité ne tentèrent pas d'expliquer à M. Mouillefarine que l'égalité, hélas ! n'est qu'un vain mot et que ce qui est permis à un puissant de ce monde ne l'est pas toujours à un simple mortel : de fait, Waldeck-Rousseau s'adonnait avec délices à son sport favori dans ces mêmes fouilles de Vigneux, il y a quel que trente ans, lorsqu'un garde sans pitié verbalisa... est-il nécessaire d'ajouter que l'affaire fut classée sans suite.

Bien entendu, M. Mouillefarine, qui voulait faire juger que ce qui était permis à Waldeck-Rousseau devait l'être à lui-même, fut poursuivi et le tribunal de Corbeil le condamna.

La cour de Paris, saisie à son tour de ce litige, entendit M^e Agliani plaider pour M. Mouillefarine, puis M^e Pierre Rivière demanda, au nom des Sablières de Vigneux la confirmation du jugement de Corbeil, lequel avait condamné, plaida-t-il, celui qui, à la façon de l'immortel La Brige de Courteline, « philosophe défensif, s'appliquait à tourner la loi ».

La cour condamna le récalcitrant pé-

cheur à trois fois vingt francs d'amende — il y avait eu trois procès verbaux — et à six cents francs de dommages-intérêts.

Ainsi M. Mouillefarine saura qu'il n'avait pas le droit de pêcher dans les fouilles de Vigneux... comme M. Waldeck-Rousseau.

L'amie commune.

— Tu me trompes !

— Toi aussi.

— J'ai des preuves.

— Moi aussi !

Tel est le duo quotidien qu'échangent deux époux. Finalement, lasse de discussions de paroles plus aigres que douces, la femme quitte le domicile conjugal et demande le divorce, le mari fait une demande reconventionnelle, une enquête est ordonnée. Chaque conjoint doit faire la preuve de son infidélité.

Et au jour de l'audience, il est démontré que le mari avait une maîtresse et que la femme avait une... amie de cœur, pour employer un euphémisme fort à la mode aujourd'hui.

Mais ce qui complique la situation, c'est que la maîtresse de l'époux et l'amie de cœur de l'épouse ne sont qu'une même personne : ce ménage aurait dû s'entendre puisqu'il avait les mêmes goûts !

Le tribunal, saisi de ce divorce ultramoderne, a d'abord déclaré : « qu'il est profondément regrettable de constater de telles mœurs — o tempora, o mores ! — et que, s'il est nécessaire en l'occurrence de flétrir la faute du mari, celle-ci est néanmoins moins grave que celle de la femme, laquelle est sans excuse ».

« Attendu, dit encore le jugement, que le mari et la femme entretenaient la même maîtresse (sic) sur les biens de la communauté ;

« Attendu que cet état de choses est intolérable, le tribunal prononce le divorce aux torts et griefs des deux époux.

Conserveront-ils, après le divorce, la même petite amie ?

Le souteneur doit-il montrer ses mains ou ses pieds ?

Au « banc d'infamie » de la quatorzième chambre correctionnelle est assis, souriant et paisible entre deux gardes, le nommé Joseph Renard, qui, sans émoi, contemple la salle.

— Quel beau garçon ! murmure une jeune femme.

De fait, Joseph Renard, dit Pépé, est incontestablement un beau garçon, genre danseur argentin : cheveux calamistrés, grands yeux enjoleurs, teint bistré, élégant, malgré son séjour à la Santé... Ce type du joli jeune homme, qui séduit les femmes aux colliers de perles fastueux, aux bagues énormes et aux automnes nombreux ; c'est ainsi que ledit Pépé fit connaissance dans un dancing d'une dame mère, laquelle n'hésita pas à lui ouvrir son cœur et sa maison ; seulement, la dame était munie d'un ami « sérieux », celui-ci, un soir, arriva avec l'intention nette de lui présenter ses hommages les plus tendres ; comme il était venu à l'improviste, l'amoureuse fit glisser son petit ami sous son lit... il était temps, le « monsieur en titre » entra dans la chambre.

Il se coucha... soupirs... baisers... et tout à coup l'ami sérieux s'écria :

— Oh ! un pied !

— Tu rêves, mon chéri ! gémit sa compagne.

L'homme, presque endormi, se laissa convaincre... déclic, l'électricité est éteinte, mais la lune traîtresse éclaire d'un rayon laiteux la chambre et le dormeur qui, sans doute, ne dort que d'un œil, s'exclame :

— Oh ! deux pieds !

— Tu rêves, mon chéri ! redit la maîtresse de céans.

Mais, cette fois, il ne se laisse pas convaincre, saute à bas du lit, regarde dessous et en tire le malheureux Pépé, plus mort que vif et en chemise ; le « monsieur en titre » était robuste, il tint en respect l'aimable jeune homme, tandis qu'il alertait le concierge, lequel s'en fut quérir deux agents.

L'histoire avait donc son épilogue devant la quatorzième chambre, où Joseph Renard comparait pour violence — il avait quelque peu boxé celui qui l'avait délogé — et pour exercice du métier de souteneur, la dame ayant déclaré qu'elle avait une fois commis la folie de le recevoir chez elle et que, depuis, il la menaçait pour avoir de l'argent.

— Toute cette histoire est fautive, archifausse, déclare posément Pépé, M^{me} Zoé L..., que je connais depuis six mois, m'a souvent demandé de lui faire la grande joie (sic), de venir dormir chez elle... je suis un galant homme, je ne pouvais dire non !

Puis, moins galant pourtant qu'il veut le paraître, Joseph ajoute :

— Bien sûr que « ça » ne me faisait pas rigoler !

Le président marque un point :

— Donc c'est que « ça » vous rapportait ?

Mais Pépé ne se laisse pas prendre ainsi :

— Que non pas... jamais M^{me} Zoé ne m'a rien donné, mais on ne peut pas refuser à une femme qui insiste, n'est-ce pas ?

« Le monsieur en titre » est appelé comme témoin.

— Cet individu, déclare-t-il, péremptoire est incontestablement un souteneur, puisque M^{me} Zoé lui a remis de l'argent et que moi, ensuite, j'ai vu ses pieds apparaître sous le lit, tandis qu'il avait trois mille francs dans la main droite.

Ce raisonnement parut paradoxal à l'avocat de « Pépé », il plaida que, d'après la loi, on considère comme souteneur celui qu'on a vu recevoir de l'argent d'une femme, il ne suffit pas d'apercevoir les pieds d'un individu sous le lit de sa maîtresse, pour en conclure que ledit individu exerce la peu recommandable profession de souteneur.

Le tribunal a adopté cette thèse et a acquitté Joseph Renard. Mais « l'ami sérieux », indigné de cette décision, murmurait :

— Pourtant c'est un...

Ici le nom d'un poisson acanthoptère au vives couleurs...

SYLVIA RISSER.



L'ESCROQUERIE AU "FONDS DE COMMERCE"

C'est dans une maison délabrée du vieux quartier des Halles.

VENTE et achat de fonds de commerce. C'est une maison délabrée dans le vieux quartier des Halles. Les murs s'en vont tout de guingois. L'escalier est poussiéreux. Et, derrière une porte brune, s'ouvre une enfilade de bureaux biscornus.

Un monsieur paré d'une terrible paire de moustaches ouvre devant moi un lourd registre aux coins de cuivre. D'un crayon appliqué, il en suit les lignes sur quoi il penche son crâne chauve. Quand il le relève, il me dédie un sourire.

— Puisque vous n'êtes pas fixé sur la nature du commerce, mais plutôt sur son prix, je crois que j'ai quelque chose qui vous intéressera...

C'est un commerce de parfumerie de luxe que me propose cet intermédiaire bien veillant chez qui je suis allé me documenter sur la classique escroquerie au fonds de commerce.

Certes, il est dans Paris de multiples maisons qui exercent l'industrie de l'achat et de la vente de fonds, le plus honnêtement du monde. Il en est d'autres aussi. Et ce n'est point par hasard que je suis entré dans celle-ci.

Un commerce de parfumerie, de parfumerie de luxe même? Pourquoi pas? Allons-y!

Mon dessein n'est point de vendre des savonnets doux ni de suaves senteurs. Je projette seulement de saisir sur le vif un des mille trucs de la canaillerie humaine.

Le tenancier de l'officine, M. D..., multiplie ses gracieux sourires sous sa moustache rude.

Vingt mille francs. La parfumerie de luxe coûte vingt mille francs. Ce n'est pas cher. Et le directeur de la maison me rassure encore. La moitié seulement, payable au comptant. Et même on pourrait s'arranger. Le tiers suffirait sans doute. Qui sait? Le quart seulement? Pour le reste, billets de fonds.

Déjà il m'a tendu sa lettre de commission. Elle est conçue en termes corrects et honnêtes. La formule habituelle. Je signe hardiment. D'autant que je ne m'engage à rien. Simplement à la commission d'usage, en cas de conclusion de l'affaire. Et d'autant plus encore que j'ai signé résolument un faux nom que je fais suivre d'une adresse illusoire.

Mais, dans un casier sombre, M. D... a retiré une pièce plus complexe et plus longue qu'il me tend. C'est une formule imprimée en caractères de toutes grandeurs. Il est des lignes grasses où je lis des dispositions qui me paraissent évidemment favorables. Et d'autres petites, toutes fines, microscopiques, où je devine d'irréductibles pièges. Je ne parais point m'y attacher et parcours le titre: **CONTRAT**. Au-dessous: *Entre les soussignés*. Alors moi aussi je souris.

— Avant de m'engager, je désirerais connaître mieux l'affaire et voir l'établissement.

— C'est trop juste. Quand voulez-vous visiter?

Toutes les dates et les heures que je propose coïncident, par un facheux hasard, avec des travaux urgents de M. D... Finalement, il m'offre une visite à neuf heures du soir, le jour même. J'accepte.

Toute proche des Champs-Élysées, c'est dans un grand hall une petite cage. M. D... feint un enthousiasme exagéré.

— Il faut voir ça dans la journée, et le soir avant la fermeture, avec les lumières! C'est très achalandé, je vous assure.

— Et puis, il y a la comptabilité.

M. D... acquiesce brièvement. Il n'insiste pas sur la comptabilité. Par contre, il s'exclame:

— C'est une affaire de beaucoup d'avenir.

Présentement, d'ailleurs, elle est bonne. Il faut convenir que vingt mille francs constituent un prix modéré. C'est une belle occasion. Le gardien du passage a remis une clef à M. D...

C'est ainsi que nous avons pénétré dans la jolie petite boutique en l'absence du propriétaire du fonds. Je feins le contentement. Ma satisfaction est très bien limitée. Je donne rendez-vous à M. D... pour le lendemain.

Un détail: j'ai plié subrepticement et glissé dans ma poche sans qu'il s'en aperçût la feuille du contrat.

Le soir, sous la lampe, posément, j'ai parfait mon enquête à cette lecture. J'avais bien prévu. Les grosses lignes, nettes dans leur caractère, sont nettes aussi dans leur signification. Les autres... les autres le sont moins. Et les petits hiéroglyphes qui

s'égarèrent jusque dans les marges sont d'un esprit franchement détestable.

A la signature du contrat, je dois verser 5 000 francs. Il est acquis en caractères gras que « cette somme ne constitue qu'une avance et qu'elle est imputable sur la totalité du prix que je dois payer ». Très bien. Seulement, en caractères minuscules, je lis aussi: « Au cas où l'affaire ne serait pas réalisée par la faute de l'acheteur ou par son refus d'exécution de la convention, ladite somme resterait acquise à l'agence à titre de dédit. » Et, en caractères tout à fait imperceptibles, au milieu d'un rappel d'articles du code de commerce et d'espèces de jurisprudence, égarées, cachées dans ce chaos, deux petites lignes se glissent, rampant et s'insinuent pour m'enseigner — ou plutôt pour me dissimuler — ceci: c'est que « le présent contrat a pour but la réalisation de la vente ou, essentiellement, de la transaction envisagée sous une de ses formes légales. »

Ce sont des lignes qui semblent innocentes et qui n'ont l'air de rien. Dans leur modestie, elles sont toute la fortune, c'est-à-dire toute la combine, de l'agence de M. D...

Le lendemain, je ne suis pas retourné chez lui. J'ai été voir la petite parfumerie de luxe. Elle constituait toujours une petite cellule dorée dans le grand hall. Une dame élégante m'a reçu.

— Madame, je suis l'acheteur. C'est moi qui suis allé chez M. D...

La dame ouvre de grands yeux.

— L'acheteur? Quel acheteur? Je ne cherche pas d'acheteur, monsieur. C'est un gérant que je veux...

Je n'ai pas discuté. J'ai salué la belle parfumeuse et je suis parti satisfait. Mon enquête était finie.

Le truc de M. D... est simple. Si j'avais signé, avant de rencontrer le propriétaire du commerce, la feuille de contrat, je me serais enrôlé dans l'armée innombrable de ces dupes qui retournent chez lui pour lui dire innocemment:

— Je regrette, monsieur D..., il y a erreur. La dame ne veut pas vendre. Elle veut un gérant. Il n'y a rien de fait.

Alors M. D... sourit:

— A votre aise. Au revoir, monsieur.

— Pardon... Et mes 5 000 francs? Puisque je n'achète rien, je n'ai rien à payer! Rendez-moi mes 5 000 francs.

M. D... une fois de plus aurait souri sous sa moustache:

— Mille regrets, mon cher monsieur, vous m'avez signé un contrat en bonne et due forme. Puisque vous ne faites pas l'affaire, les 5 000 francs me restent acquis à titre de dédit.

— Pardon, si ne je fais pas l'affaire, c'est à cause de vous. Vous m'avez promis de me vendre un fonds de commerce hier et aujourd'hui c'est d'une gérance qu'il s'agit.

— Qui vous parle de vente obligatoire? Relisez votre contrat, mon cher monsieur.

Et l'ongle brun de M. D... se promène complaisamment sur ces lignes imperceptibles de la marge: « Le présent contrat a pour but la réalisation de la vente ou, essentiellement, de la transaction envisagée sous une de ses formes légales. »

— Une prise de gérance est une transaction tout à fait légale. Vous n'en voulez pas? Vous n'en voulez plus? Soit. Moi, je garde votre dédit. Vous avez signé.

La dupe crie, menace, court chez le commissaire, dépose une plainte. Longue enquête. Renvoi devant le tribunal civil, pour interprétation de la convention.

Procès, qui, avec toute sa procédure de défauts et d'appels successifs, durera cinq ou six ans. Et vous pensez que M. D... perdra volontiers dans cinq ou six ans tous les procès qu'on voudra s'ils lui rapportent chacun 5 000 francs tout de suite.

Cela, c'est la combine du vendeur de fonds à l'égard de l'acheteur. Il y a aussi la combine à l'égard du vendeur.

C'est un grand building dont chaque case est vouée à une industrie différente. Celle de M. M... est précisément du même intitulé que celle de M. D... « Vente et achat de fonds de commerce ».

M. M... offre exactement l'aspect débonnaire de l'honnête citoyen tel qu'il est représenté dans les traités de morale civique. Il a une face ronde avec une barbe grise et un petit ventre confortable bien tendu sous le gilet. Rien qu'à le voir, il inspire confiance. Nulle apparence de

l'homme d'affaires, moderne au regard d'aigle, au nez aquilin et au profil américain. M. M..., dans ce décor ultra-moderne et cubique, réalise ce paradoxe de ressembler à une photographie de famille. Tout a fait le bon oncle.

A la rigueur, je peux passer pour un acheteur possible. Pour un vendeur, c'est plus difficile. Comment parlerais-je familièrement la langue commerciale?

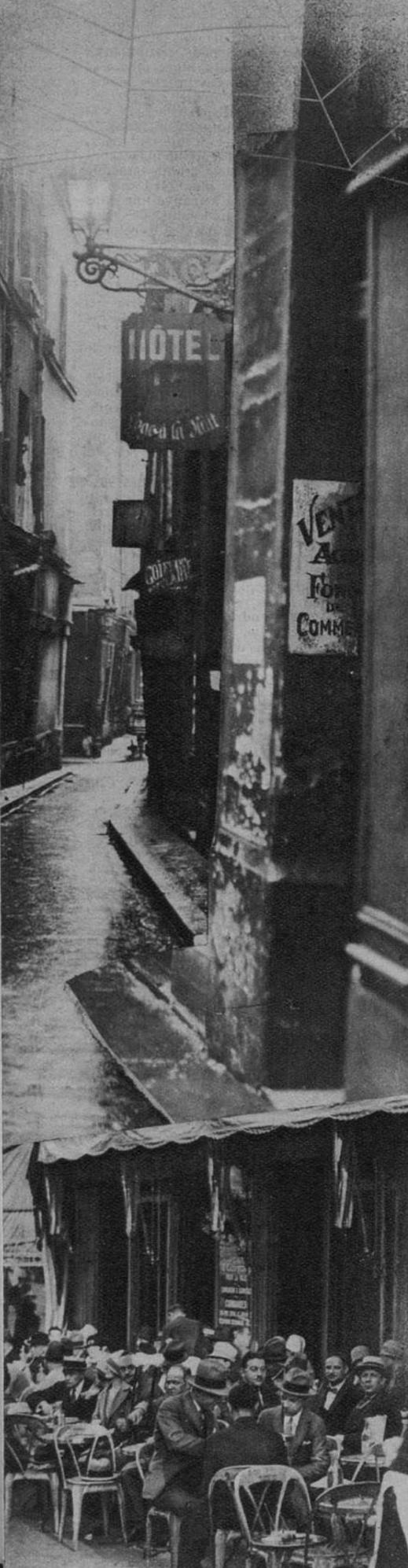
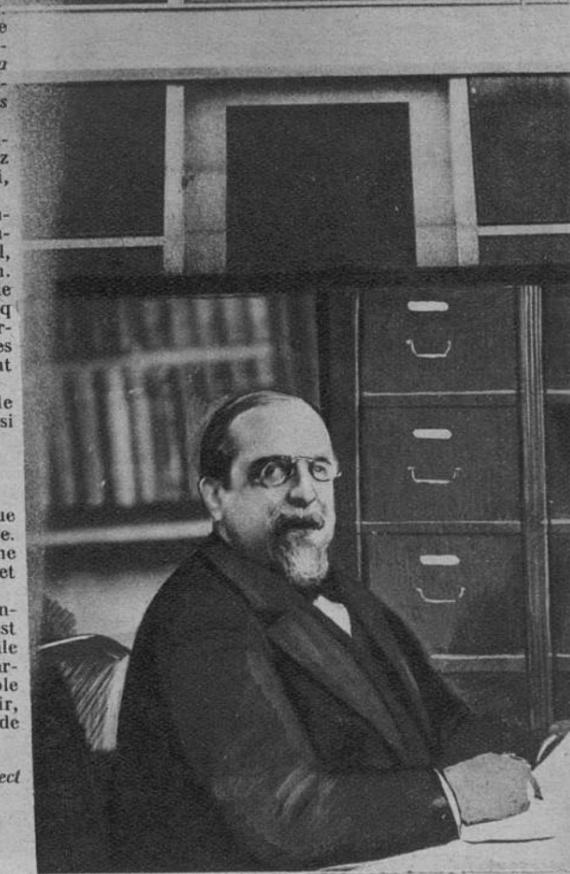
J'ai paré à tout. Un ami m'accompagne. C'est un commerçant authentique. De temps en temps je le vois à son bureau. Il signe de gros chèques et il me dit avec une certitude réjouie.

— Ah, veinard! vous en avez une belle profession!

Quand je lui ai parlé d'un reportage, c'est lui qui m'a pris le bras pour m'entraîner. Et voilà pourquoi M. M... reçoit aujourd'hui la confiance de mon ami. Celui-ci lui explique avec une compétence dont je m'émerveille les difficultés présentes de la vente du cacao et des denrées coloniales. M. M... approuve et chaque approbation fait danser drôlement sa barbe grise.

(Suite page 11.) MAURICE CORIEM.

Au-dessous: C'est un grand building dont chaque case est vouée à une industrie différente.



Chaque jour, nous venons prendre l'apéritif à cette brasserie.

A droite: M. M... offre exactement l'aspect débonnaire de l'honnête citoyen.

EN dépit de la phrase célèbre, on n'a accusé personne, jusqu'ici, d'avoir volé les tours de Notre-Dame. Mais (il ne faut pas décourager l'esprit d'entreprise) qui sait si, demain, un audacieux ne tentera pas cet exploit ? La hardiesse des voleurs a toujours dépassé de beaucoup l'imagination des braves gens. Il n'est pas un objet au monde, si bien défendu qu'il soit, que l'on puisse dire à l'abri des convoitises.

Les bibliothèques ? Hé, oui ! Les bibliothèques ont aussi leurs amateurs trop zélés. Tout récemment, n'avez-vous pas lu cette information : à Bruxelles, on vient d'arrêter un habitué de la bibliothèque de la ville qui, depuis plusieurs années, subtilisait des livres adroitement ; il avait trouvé ce moyen ingénieux : quand il guignait une édition rare, il commençait par se procurer une édition à bon marché du même ouvrage, la mettait dans sa poche, allait prendre sa place habituelle dans la salle de travail, demandait le livre convoité, décollait soigneusement l'étiquette de celui-ci pour la fixer sur le livre apporté dans sa poche et c'est ce dernier qu'il rendait au moment de s'en aller.

Serait-il possible d'en faire autant à Paris ? Ici comme ailleurs, a-t-on à se défendre contre les voleurs de livres, et quels moyens de protection emploie-t-on ? C'est ce que je suis allé demander à l'un de ceux qui pouvaient le mieux me renseigner, un bibliothécaire de la Nationale.

Vous connaissez les vastes bâtiments qui s'érigent entre la rue Richelieu et la rue Vivienne ? Leur aspect extérieur évoque assez bien l'apparence d'une forteresse où il n'est point facile de pénétrer. Quant à la garnison, nombreuse et stricte, elle applique de sévères règlements. Il faut montrer patte blanche pour passer. Me voici enfin dans la salle de travail des imprimés, où des centaines de fronts attentifs se penchent sur la blancheur des pages. Je suis accueilli par celui que je cherche ; ce n'est pas seulement le plus averti des bibliothécaires, mais aussi le plus aimable, le plus souriant, le plus parisien.

A ma première question, il répond tout de suite :

— J'ai vu, en effet, dans les journaux, le cas de ce voleur de Bruxelles. J'avoue qu'il me surprend un peu. Une édition bon marché ne ressemble d'habitude à une édition rare ni par le format, ni par la reliure. Dans nos grandes bibliothèques publiques, une substitution de ce genre me paraîtrait difficile à réaliser. D'ailleurs, les étiquettes dont nous servons pour classer les volumes ne peuvent, grâce à un procédé gardé secret, être décollées. Enfin, pour ne pas éveiller les soupçons de notre service de surveillance, il faudrait un concours de circonstances bien improbable à réaliser.

— En quoi consiste ce service ?

— D'abord le secrétariat, avant de délivrer une carte d'entrée, exige des pièces d'identité ; puis les gardiens chargés de distribuer les livres dans la salle de travail vont et viennent sans cesse entre les rangées de lecteurs ; deux surveillants ne cessent, eux aussi, de se promener et d'avoir l'œil ouvert ; un examen minutieux des serviettes, des paquets à lieu à la sortie. Enfin, si le moindre soupçon nous effleure sur la conduite d'un habitué, un policier est appelé à notre aide.

Je ne pus m'empêcher de m'écrier :

— Dans ces conditions, on ne vous vole jamais !

Mon patient ne se fâcha pas de mon ironie et répliqua :

— Jamais est trop absolu. A la vérité, on nous vole très peu. Ce que nous redoutons, ce ne sont pas les voleurs, mais les maniaques. Je vous en parlerai dans un instant. Auparavant, il me faut vous signaler une catégorie d'indélicats auxquels vous n'avez sans doute pas songé : les emprunteurs.

Et comme je m'ébahissais, mon interlocuteur continua :

— Oui, il se produit assez fréquemment ceci : un jeune étudiant a besoin de la traduction d'un livre grec ou latin ; il ne veut pas l'acheter ; il vient ici et, comme ces traductions se trouvent à la portée des lecteurs, sans fiche à remplir, il met ce qu'il cherche dans sa poche, fait son travail chez lui et, non moins discrètement, rapporte le livre, huit jours, quinze jours, un mois plus tard. On m'a

signalé, une fois, les vingt-quatre volumes d'une grosse encyclopédie qui s'en allèrent, les uns après les autres, dans l'ordre numérique, et revinrent prendre leur place ponctuellement. De même, on a vu des fouilleurs de documents qui, ayant de très longues copies à faire, emportaient chez eux l'original pour poursuivre, le soir, leur travail et gagner ainsi du temps ; après quoi ils s'empressaient de restituer le volume.

— Ce ne sont pas de grands coupables.

— Assurément. Plus regrettables sont les agissements de certains naïfs que je vais vous dire. Savez-vous pourquoi nous avons renoncé à mettre à la disposition du public, sans fiche préalable, les volumes, les dictionnaires de médecine ? Peu de temps après leur mise en place, nous nous apercevions qu'on avait arraché les pages relatives aux maladies vénériennes. Des malades, n'osant ni consulter un médecin ni aller à l'hôpital, prétendaient se soigner eux-mêmes et venaient prendre ici la documentation qu'ils jugeaient suffisante.

— On m'a dit que, s'il était difficile de subtiliser un livre, il était aisé de détacher d'un volume un hors-texte, une gravure intéressante et parfois de grande valeur. Pour cela, on se serait servi d'une simple pièce d'un sou, au bord préalablement aiguisé, facile à cacher dans le creux de la main...

— Oui, j'ai entendu dire que ce procédé avait été en faveur, autrefois, auprès des amateurs d'estampes peu scrupuleux ; mais ceux-ci, de nos jours, n'ont plus à se donner tant de peine. Un progrès américain, et pour nos livres combien dangereux, est aujourd'hui à leur disposition : c'est la lame de rasoir mécanique. Elle aussi, il est aisé de la dissimuler et un seul trait, sans effort, suffit à détacher la page convoitée. Cette lame, c'est la grande ennemie de nos collections. Pas plus tard que la semaine dernière, on en a trouvé une dans un livre qu'un lecteur venait de nous rendre. Aussitôt j'ai feuilleté ce livre page à page. Aucune ne manquait. J'ai poussé un soupir. Sans doute, au moment d'agir, l'homme avait senti peser sur lui la surveillance d'un gardien et n'avait même pas osé remettre la lame dans sa poche. Il s'était contenté de refermer sur elle le volume.

— Et ce volume avait des raisons de tenter ?

— Aucune, du moins à mon avis. C'était un traité de balistique. Ceci me ramène d'ailleurs à ce que je vous disais en commençant : dans les bibliothèques, les maniaques sont infiniment plus nombreux que les voleurs, plus difficiles aussi à retenir, voire à prendre sur le fait. Tantôt ce sont de véritables fous. Tel cet Allemand que nous eûmes bien du mal à dépister : il n'emportait aucun livre, il ne détachait aucune gravure, mais, cachant un volume entre ses genoux et la table où il avait pris place, il s'amusait — vous entendez bien ! — il s'amusait à déchirer des pages, sans autre raison que le plaisir de détruire. Un policier, dont nous requimes les services, finit par le surprendre en flagrant délit. Sa famille, prévenue, intervint. Elle était riche ; elle répara le dommage et, par surcroît, nous versa une forte indemnité. A quoi bon, n'est-ce pas, porter plainte contre de telles gens ?... Tantôt ce sont des sadiques...

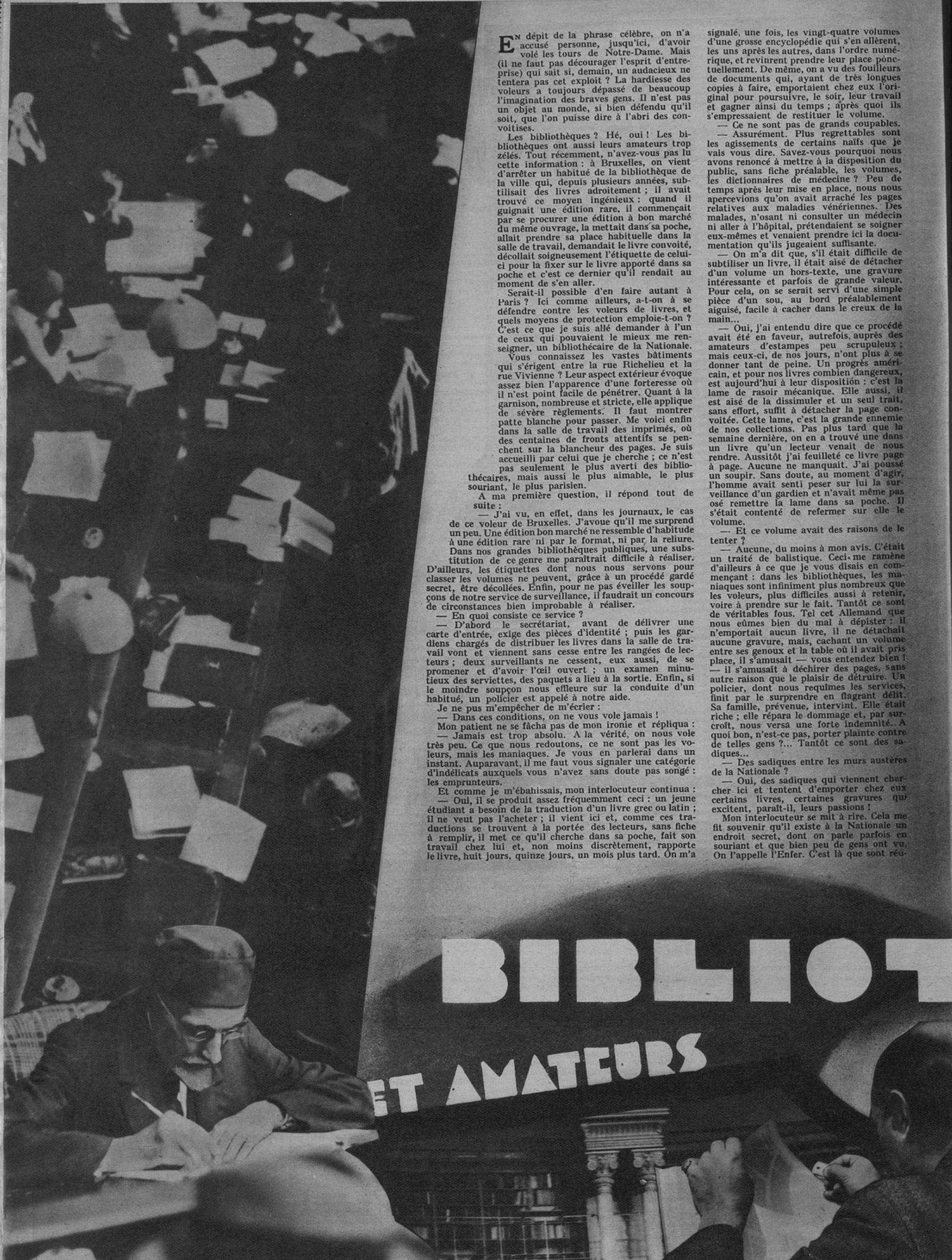
— Des sadiques entre les murs austères de la Nationale ?

— Oui, des sadiques qui viennent chercher ici et tentent d'emporter chez eux certains livres, certaines gravures qui excitent, paraît-il, leurs passions !

Mon interlocuteur se mit à rire. Cela me fit souvenir qu'il existe à la Nationale un endroit secret, dont on parle parfois en souriant et que bien peu de gens ont vu. On l'appelle l'Enfer. C'est là que sont réu-

BIBLIOTHÈQUE

ET AMATEURS



nis, hors de la portée du public et soumis à des règles spéciales, tous les ouvrages jugés pornographiques ou licencieux. Evidemment cette collection mystérieuse doit tenter l'imagination des sadiques en question. Je le dis à mon aimable interviewé ; il me répondit :

— Oui, l'Enfer existe depuis un siècle environ, mais il n'est qu'à peu près, à peu près seulement, ce que vous dites. Tous les ouvrages qui s'y trouvent ne sont pas licencieux. Ainsi les gouvernements successifs eurent soin d'y cacher les publications politiques qui les attaquaient et les gênaient. A côté des pamphlets — absolument orduriers, ceux-là, — contre Marie-Antoinette, vous y découvrirez par exemple des libelles, aujourd'hui sans danger, contre Charles X, Louis-Philippe ou Napoléon III. En revanche, tous les livres osés ne sont pas classés dans l'Enfer. Prenez par exemple le *Satyricon* de Pétrone : c'est à la fois une œuvre classique pour ceux qui étudient le latin de la décadence et une œuvre immorale... pour les autres. Bien entendu, il en existe de nombreuses éditions. Celles qui comportent des illustrations, naturellement audacieuses, on les a mises dans l'Enfer ; celles qui ne comprennent que le texte latin, voire le texte français, sont à la disposition des lecteurs, sans formalité spéciale.

— Peut-on avoir communication des livres de l'Enfer ?

— C'est assez difficile. Il faut adresser au conservateur une demande particulière, justifier d'une raison plausible. Le conservateur décide. Lui seul a la clef du réduit. Et il n'y a qu'une seule clef. Si la demande est acceptée, le lecteur est mis en possession du livre, tout seul, dans une petite salle où se trouve un bibliothécaire pour le surveiller... A ce propos, je me rappelle qu'il nous arriva, un jour, une demande de ce genre qui nous surprit : une jeune fille demandait à consulter un livre du poète Monselet dont le titre *Les deux g...* et le sujet ont suffi pour qu'il fût classé en Enfer. Le conservateur, un homme grave, leva les bras au ciel :

— Sûrement cette jeune fille ne sait pas de quoi il s'agit ! s'écria-t-il.

— Il faut le lui dire ! souffla l'un de nous. Le conservateur, très gêné, dut s'y résoudre. Il fit comparaître l'impétrante et, péniblement, commença une explication fort délicate. Mais l'autre l'interrompit tout de suite :

— Ne vous donnez pas tant de peine ! dit-elle. Je sais parfaitement de quoi il retourne. Je suis licenciée ès-lettres et prépare une thèse de doctorat sur Monselet. Il me faut donc dresser une bibliographie de ses œuvres. Celle-ci est la seule qui se trouve en Enfer. J'en ai besoin pour mon travail... Au reste, j'ai quarante-six ans (elle ne le paraissait pas) et, à mon âge, je n'ai plus rien à apprendre !

— Et on lui confia *Les deux g...* ?

— Dans ces conditions, on n'avait pas de raison de les lui refuser. Elle n'en abusa pas d'ailleurs. En cinq minutes, elle eut noté le format, le nombre de pages, les caractéristiques de l'édition : elle ne feuilleta même pas le livre.

— Puisque nous faisons un petit voyage en Enfer, puis-je vous demander si cette collection toute spéciale continue à s'accroître ?

— Très peu. On y ajoute, de temps à autre seulement, un livre ancien, ayant une certaine valeur à cause de sa rareté... ou de la perfection artistique de ses gravures. D'ailleurs, le réduit est étroit. On y manque de place.

— Mais les publications modernes ? Il arrive assez souvent que la police fasse une perquisition chez un libraire peu scrupuleux et saisisse des ballots entiers de livres obscènes. Ces livres vous sont-ils adressés ?

— En principe, il devrait en être ainsi. Dans la pratique, il en va autrement. Ainsi, dernièrement, la police a fait une rafle chez un de ces libraires dont vous parlez. La cueillette fut abondante. On en remplit deux grands camions. Le tout fut transporté au greffe du tribunal où, d'après les prescriptions de la loi, il resta jusqu'à la fin du procès. Quand le jugement fut rendu et qu'il s'agit de nous adresser le corps du délit, le contenu des deux camions se réduisit à un petit paquet de livres qu'un seul homme put nous apporter... Il faut croire que beaucoup d'amateurs s'étaient servis gratuitement !

— Sans doute dans une bonne intention, pour vous éviter d'avoir beaucoup de livres à classer dans l'Enfer !

— C'est que, précisément, nous n'encombrons pas l'Enfer des publications de ce genre. Ce sont, peu ou prou, toujours les mêmes. Elles n'ont aucune valeur artistique. Nous nous contentons de les mettre hors de la portée des lecteurs... et des jeunes bibliothécaires en les enfermant, sous clef, dans les placards d'une petite pièce spécialement destinée à cet usage.

— Quelque chose en somme comme le Purgatoire ?

— Oui, un purgatoire, plus triste, plus nauséux, croyez-moi ! que l'Enfer.

— Bref, si vous n'aviez pas à redouter les maniaques, les collections de la Nationale et des grandes bibliothèques pourraient se considérer à l'abri ?

— Un voleur, un vrai voleur dérobant des livres pour s'en faire de l'argent et y réussissant grâce à des circonstances toutes spéciales, il n'y en a guère eu qu'un seul en tout un siècle. Il est peu probable qu'un tel exemple puisse se renouveler.

Je devinai à qui mon guide faisait allusion. Il portait, ce voleur, un nom prédestiné, puisqu'il s'appelait Libri. Né à Florence en 1803, professeur de mathématiques à l'Université de Pise, il dut se réfugier en France à la suite d'un complot politique. A Paris, grâce à son esprit d'intrigue autant qu'à ses mérites réels, le comte Libri parvint à se créer les plus hautes, les plus fructueuses relations. Devenu l'ami du tout-puissant Guizot, il fut nommé tour à tour professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général de l'Instruction publique et, à ce dernier titre, on lui confia des missions d'inspection dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de France.

M. l'Inspecteur inspecta bien, mais, en même temps, poussé tout à coup par une surprenante avidité, il se mit à rafler des ouvrages, des documents de grande valeur. A peine était-il passé quelque part que les bibliothécaires signalaient d'étranges disparitions. Bien entendu, nul n'osait soupçonner un membre de l'Institut.

Un beau jour pourtant, il fallut se rendre à l'évidence ; le comte Libri venait de faire, pour cent mille francs, une vente de ses livres prétendus personnels. Or, parmi eux se trouvait une édition très rare d'un *Théocrite* dérobé à la bibliothèque de Carpentras.

Une plainte fut portée contre Libri, suivie bientôt de beaucoup d'autres. Mais l'instruction de l'affaire traîna en longueur. La révolution de 1848 survint. L'accusé en profita pour se réfugier en Angleterre, où il joua la comédie du persécuté politique.

En France, des amis encore le soutenaient. Cependant les preuves continuaient de s'accumuler, si nombreuses, si flagrantes — des milliers d'ouvrages rares avaient disparu, et Libri, à les vendre, avait gagné une fortune de plus d'un million — que le coupable fut condamné par contumace, le 22 juin 1850, à dix ans de réclusion.

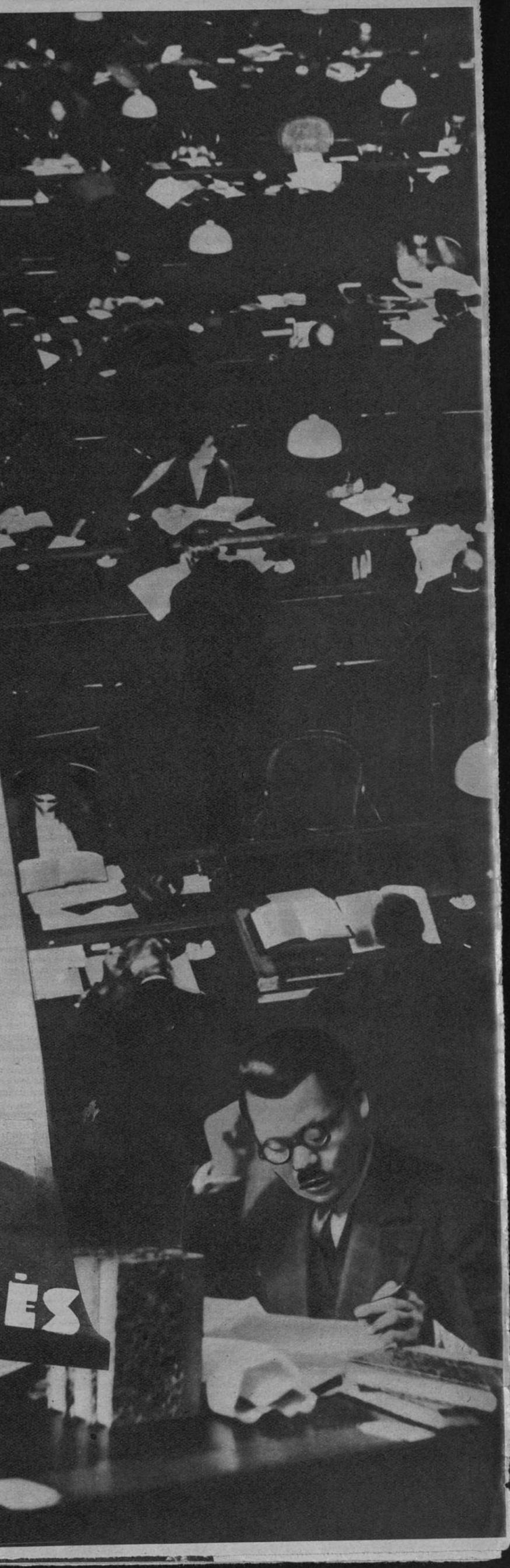
Il se garda bien de revenir en France et acheva paisiblement sa vie en Angleterre.

Non, nous n'aurons plus en France de comte Libri. Le bibliothécaire qui venait de me donner de si curieux renseignements n'avait pas besoin de me l'affirmer. Je le quittai rassuré sur ce point autant que sur les autres, et traversai l'immense salle de travail de ce pas feutré qu'on prend dans les chambres de malade. Je mettais la main sur la porte de la salle quand une voix m'arrêta :

— Votre serviette, s'il vous plaît ?

Au gardien posté à la sortie, j'avais oublié de montrer l'intérieur de ma serviette. J'obéis. ROGER RÉGIS.

LIBRAIRES TROP ZÉLÉS





Elle retourna s'asseoir sans se départir de son attitude méprisante.

Georg le Saxon est un spécialiste de l'évanouissement dans la rue.

III LA CLIQUE DES DÉSHÉRITÉS

EN dehors des sociétés de l'Unterwelt, il y a, dans la capitale de M. Hitler, ce que l'on appelle des « cliques ». Les cliques sont également des groupements de malfaiteurs. Mais, de formation récente, elles présentent cette particularité d'être uniquement composées de jeunes garnements sortis ou évadés de la maison de correction. « Les moins de vingt ans » de la pègre berlinoise, en quelque sorte.

Un décret, datant de quelques mois seulement, a fixé à dix-neuf ans, au lieu de vingt et un, l'âge de sortie des maisons de correction allemandes. De nombreux pensionnaires de ces établissements ont donc été brusquement jetés sur le pavé. Ils se sont tout aussitôt groupés en sociétés, baptisées « cliques », auxquelles ont adhéré naturellement les évadés de la Fürsorge (1).

J'ai eu la chance de faire la connaissance du chef d'une de ces bandes, un nommé Willi, jeune éphèbe de vingt ans, qui préside aux destinées de la clique *Racher der Enterbten* (mot à mot : *Vengeurs des déshérités*).

La clique comprend, outre son chef, huit sociétaires et trois jeunes filles. Le plus jeune des membres est âgé de seize ans. L'aîné a vingt-deux ans à peine. Cette clique, une des plus importantes des bas-fonds, a son siège social dans une taverne de la Markusstrasse.

Les jeunes voyous qui en font partie vivent de petits larcins, commis soit au *Markthalle* (halles centrales), soit dans les boutiques des environs de l'Alexanderplatz. Ils vivent également — les temps sont durs — de *Klinkenputzen* (astiquage des boutons de porte) et de... prostitution.

C'est dans la taverne de la Markusstrasse que Willi, chef de clique, a bien voulu — je lui étais recommandé par un ami sûr — m'accorder la petite interview qui va suivre. Willi est un jeune garçon de taille élevée, maigre comme un clou, semblant avoir poussé démesurément en oubliant de grossir. Il est même quelque peu voûté. Son visage n'est guère sympathique et ses yeux, qui se débloquent toujours quand on les regarde fixement, témoignent d'un caractère sournois. Il s'exprime cependant avec une certaine franchise.

— Nous sortons tous de la Fürsorge, dit-il. Moi-même je me suis évadé cinq fois. Finalement, ce sont eux qui m'ont relâché définitivement. Ils en avaient marre de courir après moi. Anni, ma « fiancée », a passé trois ans à Lichtenrade, maison de correction de la banlieue berlinoise. Au printemps de l'année dernière, ils lui ont donné son congé. C'est une petite fille sérieuse et « travailleuse ». Elle me rapporte en moyenne ses cinq « œufs » par jour (cinq marks).

— Est-il indiscret de vous demander quelle est sa « profession » et comment elle gagne ces cinq « œufs » quotidiens.

Le chef de clique hausse les épaules :

— Elle arpente le trottoir de la Steinstrasse. Que voudriez-vous qu'elle fasse ?

— Quel âge a-t-elle ?

— Dix-sept ans. Voulez-vous que je vous la présente ?

— Avec plaisir.

Willi se retourne et appelle :

— Anni !

Une grande brune, jolie, au minois éveillé, pas trop fardée et vêtue correctement mais simplement, se lève de la table auprès de laquelle elle était assise en compagnie de jeunes gens. Elle vient vers nous, nonchalante :

— Was ist los ? Qu'est-ce qu'il y a ?

— Approche un peu, que je montre à monsieur comme tu es belle. Hein ? J'ai bon goût, *nicht wahr* ? Anni est la fille naturelle d'une paysanne du Hanovre. Une histoire de mœurs l'a conduite en maison de correction à l'âge de douze ans.

Anni me considère avec dédain et grogne d'un ton peu aimable :

— C'est pour ça que tu me déranges ? Je suis pas une bête curieuse. Paye-t-il un schnaps au moins, ton type ?

Le chef de clique, outré, renvoie d'un geste l'insolente à sa place. Elle retourne s'asseoir sans se départir de son attitude méprisante.

Willi me montre du doigt, maintenant, une autre jeune personne, attablée, elle aussi, au fond de la salle :

— Voici Ella, la rouquine. Elle a fréquenté Lichtenrade tout comme sa camarade Anni. Elle est son aînée de deux ans. Son travail consiste à fouiller les poches des ivrognes dans les débits du quartier.

Willi, qui passe pour moi en revue les membres de sa clique présents dans l'estaminet, m'indique un grand diable de dix-neuf ans, fort comme un Turc :

— Georg, le Saxon. C'est l'homme sauvage de la bande. Il s'est spécialisé dans l'appel à la commiseration publique. Il simule l'évanouissement dans la rue ou devant les portes d'immeubles. De bonnes âmes lui glissent toujours des pfennigs dans le creux de la main lorsqu'il revient à lui. Un défaut : il aime trop le kummel. Et quand il boit, il devient méchant. Ça finit généralement par des crises d'épilepsie qui, elles, ne sont point simulées. Son père était un alcoolique notoire. Sa mère a eu onze gosses avant lui ! Trois de ses frères sont encore en maison de correction.

Willi me montre à présent un blond gamin, haut comme trois pommes, en culotte courte. Il a les joues roses du bébé Cadum.

— Celui-là, c'est Richard. Quel âge lui donnez-vous ?

— Quatorze ans.

— Il en a vingt. Le soir, une casquette d'écolier sur la tête, il va se promener dans le Tiergarten et cherche à se lier avec de vieux messieurs. Il fume volontiers des cigares et flirte aussi avec les filles. Il a déjà comparu trois fois pour vol devant le tribunal des enfants. Lui aussi s'est évadé à cinq reprises de la Fürsorge. Ses parents, honorables commerçants de Rhénanie, ne veulent plus entendre parler de lui. Alors, pas vrai, il se débrouille comme il peut.

Il y a encore dans la salle le nommé Alwin :

— Alwin, le sportman de la clique. Il ne rate aucune course de six jours et fréquente vélodromes et autodromes. Il adore monter à bicyclette, mais les motos qu'il enfourche lui appartiennent rarement. Il les « emprunte » discrètement à leurs propriétaires. Dès qu'il n'y a plus d'essence dans le moteur, il les abandonne au bord d'un trottoir. C'est un bon travailleur. Il chippe dans les autos non gardées couvertures, paquets, phares et accessoires, qu'il revend ensuite à un recycleur de la Weberstrasse. Il a appris le métier de serrurier d'automobile. Cela lui sert beaucoup. A la maison de correction, il conduisait la camionnette de l'établissement, jusqu'au jour où il fila à Berlin avec la bagnole. Il est orphelin et n'a qu'une ambition : devenir coureur d'auto !

Willi m'explique maintenant que la clique n'accepte plus, momentanément, de nouveaux adhérents :

— Les sorties et les évasions des maisons de correction sont si nombreuses, ajoute-t-il, qu'il se forme de nouvelles cliques à Berlin presque chaque semaine. Les *Vengeurs des déshérités* entretiennent des rapports amicaux avec plus de dix autres cliques du même genre. Ces cliques, naturellement, se cachent sous l'étiquette de « sociétés sportives » ou « clubs de jeunesse ». Mais nous ne sommes pas en très bons termes avec les grandes sociétés de l'Unterwelt. On nous considère un peu comme des apprentis, comprenez-vous ? Ils se trompent, car, sur beaucoup de points, on est autant qu'eux à la page...

— Conservez-vous des relations avec vos camarades demeurés à la maison de correction ?

— Bien sûr. Vous pensez s'ils connaissent nos organisations. Dès que l'un d'eux est flanqué officiellement ou s'évade de lui-même, il vient à la clique se tuyaouter. On lui donne toujours de bons conseils et il est certain d'y trouver aide et protection. Faut bien se soutenir mutuellement, pas vrai ?

Les anciens de la Fürsorge possèdent

En haut : Le soir, il va se promener au Tiergarten.

l'esprit de corps, tout comme les ex-élèves de la *Realschule* ou du *Gymnasium*. Une vraie franc-maçonnerie de la pègre !

— Avez-vous maille à partir avec la police ?

— Quelquefois.

— Que se passe-t-il quand ces messieurs de l'Alexanderplatz découvrent l'existence d'une de vos cliques ?

— Elle est dissoute, bien entendu. Tenez, savez-vous ce qui est arrivé à la clique de Konrad, qui tenait ses assises au *Waldhof* de Weissensee ?

— Non.

— Les policiers, il y a trois semaines, les ont surpris en pleine séance de comité. On les a tous coffrés, mais deux jours après ils étaient relâchés. Et maintenant tous les anciens membres de la clique possèdent un superbe uniforme.

— Un uniforme ?

— Oui, ils ont été embauchés dans une section d'assaut des jeunesses nazies...

Ainsi, M. Adolf Hitler recrute certains hommes de troupe à la sortie des maisons de correction. On s'en serait presque douté !

UNE ÉCOLE DE JIU-JITSU

Au numéro 12 de la Weberstrasse se trouve le *Bartelli Klub*. Ce n'est pas un cercle de l'Unterwelt, mais une école de Jiu-Jitsu. Elle est dirigée par le professeur Bartell, ancien boxeur. On m'avait signalé cette institution comme étant fréquentée par les associations des bas-fonds. J'ai tenu à la visiter.

Un après-midi, je m'étais présenté à la porte de l'établissement. Le professeur n'était pas là. J'avais vu un de ses collaborateurs.

— Revenez vendredi soir, vers neuf heures, m'avait-il dit. Le professeur Bartell sera enchanté de recevoir un journaliste. Vous pourrez assister à une démonstration.

Je n'oublie jamais les rendez-vous. A neuf heures précises, ce vendredi soir, un taxi me dépose devant le numéro 12 de la Weberstrasse. L'école est au fond de la cour, au quatrième étage. Au pied de l'escalier, au-dessus d'une pancarte manuscrite indiquant l'existence du *Bartelli Klub*, une lanterne à pétrole est accrochée. C'est là tout l'éclairage.

Je grimpe, en tâtonnant, un escalier complètement obscur. Péniblement, j'atteins le quatrième étage. Une porte est ouverte à droite. Je la franchis. Je suis dans une salle immense, absolument vide et nullement éclairée. Je craque une allumette. Un courant d'air l'éteint aussitôt. Une seconde allumette subit le même sort. Puis une troisième... Puis une quatrième... La boîte entière va y passer. Incapable de m'orienter, je décide de redescendre pour décrocher la lanterne. Ce que je fais. Tant pis pour ceux qui viendront après moi. Ils se débrouilleront.

La lanterne à la main, je gravis à nouveau les quatre étages. Je traverse la grande salle vide, longe un couloir étroit, intermi-

Au milieu : Alwin fréquente assidûment vélodromes et autodromes.

A droite : Une « clique » : le partage du butin.



(1) Maison de correction.



nable. Encore un petit escalier à grimper, une porte à pousser, et me voici dans un grenier... C'est l'école de jiu-jitsu du *Bartelli Klub*...

Miracle ! alors que tout le reste de l'immeuble est plongé dans l'obscurité absolue, ce grenier est éclairé à l'électricité !

Mon apparition, une lanterne à la main, produit quelque sensation. Mais l'homme à qui j'ai parlé l'autre jour est là. Il me reconnaît. Il se tourne vers un de ses voisins : — C'est le journaliste en question, dit-il.

L'autre, un bel athlète d'une trentaine d'années, au visage sympathique, s'avance vers moi, la main tendue, et se présente lui-même :

— Professeur Bartell... *Ich freue mich sehr*... (1).

— Excusez-moi, dis-je, il faisait noir. Alors, j'ai pris la lanterne.

— Vous avez bien fait, réplique-t-il en me l'ôtant des mains et en la posant dans un coin.

L'école, qui se compose uniquement de cette pièce sous les combles et d'un vestiaire primitif, n'a rien de luxueux. Au centre, le plancher est capitonné à l'aide d'une sorte de matelas rectangulaire. Une douzaine de spectateurs sont assis sur un banc. Jeunes gens misérablement vêtus et coiffés de casquettes, ainsi qu'une petite femme au minois fripon, qui embrasse goulument et constamment le jeune homme assis à côté d'elle. Il y a aussi — que fait-il là ? — un hitlérien à chemise brune, au regard arrogant.

Le professeur Bartell, les moniteurs et les élèves portent une petite culotte noire, une veste de toile blanche et des chaussures. Ils ont les jambes et les bras nus.

— Est-ce un club ou une école ?

— Les deux à la fois, répond M. Bartell. Nous étions jadis dans un quartier un peu plus aristocratique, la Friedrichstrasse. Mais la crise nous a obligés à émigrer Weberstrasse.

La clientèle est-elle restée la même ? Je ne le crois point. On m'a dit que les membres des sociétés spéciales du quartier venaient apprendre ici les cent façons de parer les mauvais coups et d'échapper aux arrestations policières. Mais on dit tant de choses...

— Avez-vous beaucoup d'élèves ?

— Une trentaine environ, dont plusieurs femmes.

— Les femmes pratiquent aussi le jiu-jitsu ?

— Pourquoi pas ?

J'assistais maintenant à une démonstration étourdissante, exécutée en mon honneur par le professeur Bartell et l'un de ses moniteurs. Il semble difficile, sinon impossible, de maltraiter un as du jiu-jitsu, même en l'attaquant par surprise.

Après quelques figures classiques, les deux hommes passent à des exercices plus utilitaires. Voici comment on évite un coup de matraque, comment on subtilise la matraque à l'agresseur, comment on esquive un coup de couteau... Vous pouvez toujours essayer de poignarder le professeur Bartell...

Même un adversaire muni d'un revolver ne saurait venir à bout du jiu-jitser. Avant même qu'il ait eu le temps de presser la gâchette du brownning, il est désarmé, jeté à terre à trois mètres, tandis que le revolver passe comme par enchantement aux mains de l'attaqué...

Le moniteur joue maintenant le rôle d'un policier voulant appréhender un malfaiteur. Le malfaiteur — en l'occurrence le professeur Bartell — soulève avec une facilité déconcertante le pseudo-policier, le fait passer par-dessus ses épaules et l'envoie les quatre fers en l'air sur le sol, heureusement capitonné. Un schupo aurait évidemment beaucoup de mal, le cas

(1) *Je me réjouis beaucoup*, formule de politesse correspondant à « Enchanté de faire votre connaissance... »

échiant, à procéder à l'arrestation de M. Bartell...

— Il est vrai, remarque le professeur, que certains policiers pratiquent également le jiu-jitsu. Mais ils sont rares.

Et, illustrant sa pensée, il me montre à présent comment un policier jiu-jitser devrait arrêter un malfaiteur récalcitrant.

La démonstration se poursuit par une séance de gymnastique. Exercices très durs exécutés par les élèves. Ils ont le torse nu. Les nombreux tatouages, curieux et variés, qui ornent leurs poitrines, leurs dos et leurs bras semblent indiquer qu'ils n'appartiennent pas précisément à la haute société berlinoise. Je suppose qu'ils n'apprennent pas le jiu-jitsu pour en faire des exhibitions désintéressées dans les salons aristocratiques ou sur la plage élégante de Wannsee...

Suffisamment édifié sur les beautés et les avantages de ce noble sport, je prends congé du sympathique professeur Bartell. Il me fait courtoisement raccompagner jusqu'en bas par un de ses moniteurs, d'ailleurs complètement ivre. C'est lui, cette fois, qui tient la lanterne pour descendre l'escalier.

Il vacille quelque peu. Au fait, je voudrais bien savoir si un jiu-jitser en état d'ébriété est aussi invulnérable qu'un jiu-jitser à jeun...

LA BOURSE DES MENDIANTS

Je rôdais ce soir-là aux alentours de l'Alexanderplatz, un peu après neuf heures. Il faisait déjà complètement noir. Les enseignes lumineuses des hôtels de passe s'allumaient et s'éteignaient comme pour faire de l'œil au passant. Les filles déambulaient et devenaient plus audacieuses. La vie nocturne des bas-fonds commençait...

Soudain, arrivant dans la Münzstrasse, je crus me trouver en pleine révolution. Des cris, des hurlements. Plusieurs centaines de personnes se bousculaient. Convaincu qu'il s'agissait de quelque vaste manifestation politique comme il y en a tant en Allemagne en ce moment, je questionnai un curieux :

— Des communistes, sans doute ?

— Mais non, vous savez bien que, depuis la révolution nationale, il n'y a plus de communistes, ce sont des mendiants.

— Des mendiants ? Ils sont au moins cinq cents... Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Comment, vous n'êtes pas au courant ? C'est ici la *Stullen-Börse*, la « bourse des petits pains ». On appelle « Stulle », en argot berlinois, deux tranches de pain beurré entre lesquelles on met du jambon ou du saucisson.

— Un sandwich ?

— C'est cela. Depuis quelques années, en raison du chômage et de la misère, les mendiants sont devenus de plus en plus nombreux à Berlin. Autrefois, on leur donnait facilement des pièces de cinq ou dix pfennigs. Mais, maintenant, ils viennent trop souvent frapper aux portes des gens charitables. Alors, on a pris l'habitude de leur donner, au lieu d'argent, des petits sandwiches. Naturellement, chaque mendigot en reçoit beaucoup plus qu'il ne lui en faudrait pour nourrir toute sa famille. Alors, il vient vendre le surplus ici, Münzstrasse, à la *Stullen-Börse*... Tous les soirs, c'est le point de ralliement de la mendicité berlinoise.

— Qui donc achète ces petits pains ?

— Les restaurateurs du quartier.

— Qu'en font-ils ?

— Ils les revendent dans la nuit à leur clientèle. Oh ! vous savez, les mendiants berlinois sont propres. Ils prennent soin de leurs petits pains, qu'ils enveloppent dans du papier impeccable. D'ailleurs, c'est leur intérêt, car les acheteurs refusent tous ceux qui ne sont pas présentables.

— A quel prix les mendiants revendent-ils leurs petits pains ?

— Cela dépend de l'importance de l'offre et de la demande. Je vous dis que c'est une véritable bourse. Il y a des jours où la géné-

rosité du public berlinois est moins grande que d'autres. Ces jours-là, la marchandise étant plus rare, la cote subit une hausse. On paye jusqu'à 5 pfennigs le petit pain... Les jours où le trafic a été fructueux, la cote baisse... On ne paye plus que 3 et même 2 pfennigs...

J'observe avec curiosité ces tractations peu ordinaires. A noter que la pittoresque bourse des petits pains se trouve à proximité de la véritable Bourse des valeurs. La cote, aujourd'hui, est à 3 pfennigs. Les mendiants, chargés de paquets plus ou moins volumineux, se pressent autour des acheteurs qui ouvrent les paquets, comptent les sandwiches, les déposent dans un panier et règlent leurs achats séance tenante.

L'un des mendiants touche la somme de 2 marks 40. C'est un record, puisque cela représente 80 petits pains. En a-t-il fallu monter des escaliers, frapper à des portes, essayer des refus, entendre des insultes, pour récolter quatre-vingts petits pains dans la journée ? Ah ! le métier de mendiant, quoi qu'on en dise, n'est pas de tout repos !

La tenue des habitués de la *Stullen-Börse* est très variée. Certains sont vêtus de guenilles. D'autres, par contre, portent des habits soignés, avec faux-col blanc et cravate. Certains ont la barbe hirsute. D'autres sont rasés de frais. Tous les âges sont représentés. On voit des enfants et des vieillards, des jeunes gens, des jeunes filles, bien que l'élément féminin soit assez rare au-dessous de cinquante ans, les femmes préférant se livrer à la prostitution...

Certains portent une sorte d'uniforme en velours. Ce sont les mendiants nomades ou *Wanderer* (vagabonds), qui vont de ville en ville, de province en province, couchant dans les asiles de nuit et vivant d'aumônes ou de bricolages. Ils sont actuellement 500 000 — selon une statistique officielle — qui parcourent ainsi les routes allemandes. On reconnaît leur origine au chapeau, qui diffère avec chaque contrée. Il y a des chapeaux à larges bords, des chapeaux tyroliens, des chapeaux melons, des chapeaux hauts de forme. Le vagabond hambourgeois, surnommé *Hamburger Zimmermann*, porte le huit-rellets est un des types les plus célèbres des chemineaux d'outre-Rhin. Sa mise est toujours très soignée. On peut en voir cinq ou six, ce soir, à la *Stullen-Börse*. Mais ce sont des oiseaux de passage. Demain, ils seront à trente ou quarante kilomètres de la Münzstrasse... car :

Ein Straüschchen am Hute, den Sta in der Hand, Zieht rastlos ein Wanderer von Lande zu Land... (1).

Neuf heures... L'animation a cessé. La rue est déserte. Mendiants et restaurateurs ont disparu. C'est la clôture officielle de la Bourse des petits pains... Quand la fermerez-vous définitivement, monsieur Hitler ?

(A suivre.)

ROGER SALARDENNE.

(1) Vieille chanson de route des vagabonds allemands : « Un petit bouquet au chapeau, le bâton à la main ; Un vagabond marche sans répit de pays en pays... »

Un « *Hamburger Zimmermann* » (charpentier hambourgeois), le frère allemand de nos anciens compagnons du tour de France.



Des cris, des hurlements, c'est la bourse des mendiants.

ONE
MODERNE





MARBICULTE

XI

Vendetta.

Le crime se déroula comme de coutume. On entendit soudain, venant du couloir des lavabos, des cris et des râles : — C'est Muratti qui arrange Balestra, pensèrent aussitôt tous les bagnards. Et, en quelques secondes, la case du deuxième peloton changea de visage, comme par enchantement. La couverture sur laquelle s'étaient les cartes et l'argent de la « Marseillaise » disparut en même temps que les joueurs. Comme balayées par un seul souffle, les flammes des cinquante lampes s'éteignirent et, dans les ténèbres soudaines, les hommes se jetèrent dans les hamacs. Pendant un instant de tragique silence, on n'entendit que les hoquets d'agonie de la victime et le glissement furtif d'un pas — celui de l'assassin.

Puis la porte de fer s'ouvrit, une lanterne éclaira brutalement la case et huit surveillants, encadrés de portes-clefs, entrèrent revolver au poing.

— Tout le monde sur le bat-flanc ! hurla le capitaine d'armes.

Les hommes se levèrent, jouant, comme toujours, la comédie du réveil en sursaut. Cependant deux gardiens revenaient : — C'est Balestra, déclarèrent-ils.

— Que le coupable sorte des rangs, cria encore le capitaine.

Nul ne bougea. Un troisième ordre retentit : — Tout le monde au fond de la case ! Docilement, les forçats se laissèrent parquer dans un coin de leur repaire et, un à un, le capitaine d'armes les examina : — Tes mains.

Chacun montrait ses mains.

— Tes vêtements.

Ils tournaient sur eux-mêmes... Le capitaine cherchait des traces de sang... Tout le peloton attendait que ce fût le tour de Muratti.

Il vint rapidement. Muratti, qui se trouvait parmi les premiers, montra ses mains : elles étaient nettes. Il était en bras de chemise, et sur cette chemise il n'y avait que de la crasse... Dans un coin de la case, posée sur un fil, la vareuse de Muratti séchait. Le criminel, avant d'aller se coucher, avait eu le temps de la rincer dans le baquet à eau potable. Ce détail suspect, accusateur, échappa à l'œil du capitaine, qui, impuissant contre le mutisme traditionnel des détenus, ne prolongea pas son enquête : — Nous verrons ça demain, grogna-t-il. Que les quatre vidangeurs aillent chercher le brancard !

Muratti était vidangeur. Il accourut, s'en fut en toute hâte prendre le brancard au poste de garde, aida à y charger sa victime. Soigneusement, il posa contre lui le cadavre tout dégouttant de sang : alibi indiscutable si, par hasard, le lendemain, on trouvait une tache rouge sur sa vareuse. Puis il porta à l'hôpital l'homme qu'il avait poignardé !

Quelques heures plus tard, Balestra expirait sans avoir « donné » son agresseur.

Vingt-cinq francs banquier !
Vingt-cinq francs donneur !

décrétait teneur de jeu à la « Marseillaise » et ses arguments étaient tels que ses prédecesseurs se refusaient jamais de lui céder la place. Plusieurs fois, à l'île Royale, il s'était emparé de la cagnotte en s'écriant, le couteau à la main : — Que celui qui s'en croit capable vienne la prendre !

Et personne n'avait soufflé mot, car chacun savait que, pour arracher l'argent à Muratti, il faudrait d'abord lui arracher la vie. Or le Corse était décidé à la défense.

Un soir, la cloche de l'appel venait de sonner à l'île Royale ; les forçats étaient rassemblés devant leurs cases. Soudain, on remarqua, sous le porche d'entrée, un nouveau venu que les portes-clefs étaient en train de fouiller. Un nom courut aussitôt de bouche en bouche : — Balestra ! Balestra le Niçois !

Et, machinalement, toutes les têtes se tournèrent vers Muratti, qui, devenu tout à coup très pâle, regardait : — Muratti, m'expliqua un ancien, a décidé depuis longtemps qu'il tuerait l'homme que tu vois là-bas, à la porte. Il paraît que, pendant qu'ils étaient à la reclusion tous les deux, Balestra a essayé de l'empoisonner. Pourquoi ? je n'en sais rien. Mais ce que je sais, c'est que Muratti m'a dit, à moi-même, comme il l'a dit à beaucoup d'autres : « Je le tuerais le jour où il mettra le pied au deuxième peloton. Je le jure ! »

Maintenant Balestra entrait au deuxième peloton. Muratti le Fou et lui allaient se trouver côte à côte. Il y avait du meurtre dans l'air.

Cependant, quand la lourde porte se fut refermée sur la case, Muratti fit semblant de ne pas avoir vu son ennemi. Balestra rejoignit plusieurs Marseillais, ses amis : — Tiens, prends ça, lui dit l'un d'eux. Et fais attention à Muratti.

En même temps, discrètement, il lui glissa un couteau dans la main.

A l'heure ordinaire, le Corse déplaça la couverture et appela les joueurs à la « Marseillaise ». Balestra, lui, avait fait servir une tournée de café à tous ses anciens camarades. La nuit vint ; tout paraissait tranquille et, comme il était près de neuf heures, tous commençaient à se dire que, peut-être, il ne se passerait rien. On avait même cessé de surveiller du coin de l'œil les deux ennemis, et chacun s'était remis à vaquer à ses affaires : — Vingt-cinq francs banquier ! Vingt-cinq francs donneur !

— Cayette, un jus !

Les mille bruits de la case se mêlaient comme à l'ordinaire. Une mandoline même avait osé s'éveiller.

Alors, pensant lui aussi que ce ne serait pas pour ce soir, Balestra se dirigea vers les water-closets. En passant près du jeu, il jeta sur son adversaire un coup d'œil furtif, puis s'enfonça dans le petit couloir... Quel-

ques instants après, il s'effondrait, perdant la vie par dix blessures. Muratti, indifférent en apparence, n'avait jamais cessé de guetter celui qu'il voulait pour victime et, s'étant levé sans éveiller l'attention, il avait, selon son serment, assouvi sa haine dès le premier soir...

Donc le Niçois était mort. Dans tous les pénitenciers de Guyane, ce sont les vidangeurs qui sont chargés des corvées imprévues ; ce sont eux qui portent les malades à l'hôpital, ce sont eux qui entendent les morts. Aux îles du Salut, il n'y a pas de cimetière pour les forçats ; en guise de tombe on leur donne la mer, et la cérémonie du mouillage des cadavres est une opération sinistre devant laquelle hésitent les plus durs. Aussi demandent-ils le plus souvent des volontaires pour effectuer cette besogne macabre ; à cause d'elle, beaucoup, sans doute, ne rechercheraient pas la place de vidangeur si, à cette fonction peu appétissante, ne s'attachaient des avantages incomparables : le travail afférent à cet emploi n'exigeant que peu d'instantanés le matin, le bagnard qui s'en est chargé peut flâner toute la journée, se charger de quelque « débrouille » supplémentaire, ou simplement dormir à l'ombre. Quant à Muratti, c'est pour pouvoir tenir le jeu toute la nuit qu'il avait choisi ce filon : ainsi il se reposait le jour.

On demanda qui acceptait d'aller « mouiller » le Niçois : — Moi, dit Muratti le premier.

Avant tout le monde il fut à l'amphithéâtre. Sur une planche nue était étendu, raidi par la mort, le cadavre de Balestra. Des balafres d'un rouge noirâtre zébraient la peau livide. Muratti les considéra longuement, et ceux qui le regardaient à cet instant remarquèrent dans ses yeux les reflets d'une joie satanique ; sans doute repassait-il dans sa mémoire les phases rapides de la vendetta... Puis il souleva par la tête son ennemi vaincu et, d'une poigne puissante, aida à placer le corps sur la charrette qui devait le conduire au port.

Là, le lugubre cortège stoppa. Le surveillant qui commandait la petite troupe saisit une lourde pierre et se mit en devoir d'attacher ce poids à l'une des jambes du cadavre. Mais le Fou s'avança brutalement : — Laissez donc ça, dit-il avec brusquerie. Inutile de vous donner cette peine. Je le ferai moi.

Et, sans trembler, il lia la pierre et noua la corde sur la chair froide ; après quoi, appelant un de ses camarades : — Ho ! hisse ! cria-t-il.

Le Niçois, d'un coup de reins, bascula dans le canot du pénitencier.

— Nage !

D'un seul geste, les rames plongèrent dans les vagues et, rapidement, la barque fila vers le large. Quand on fut parvenu à l'endroit propice, Muratti, à nouveau, empoigna le corps de son ennemi. Lentement, il l'appuya contre un des bords du canot, le saisit par les pieds et, les muscles bandés, les bras tendus, Muratti le Fou

Quelques heures plus tard, Balestra expirait sans avoir donné son agresseur.

mouilla Balestra le Niçois. Un remous marqua la place sinistre ; quand l'eau se fut refermée en grondant, le surveillant patron de canot interrogea : — On ne sait toujours pas le nom de celui qui l'a tué ?

Les rameurs se turent : — Non, dit Muratti dans le silence.

Le canot vira vers la terre. Il s'était à peine remis en route vers le quai de l'île Royale qu'un des canotiers tendit le doigt vers l'eau. Les autres, suivant la direction de son doigt, aperçurent alors dans les sillons des vagues des masses brunes qui nageaient rapidement : — Les requins !

C'étaient eux, en effet. Les squales, alertés au loin par le plongeon du mort, accouraient à la curée. Les ailerons, dépassant la surface de la mer, marquaient leur passage. Les bagnards, impressionnés, avaient mis les rames hautes ; ils attendaient la suite de ce spectacle horrible. En quelques instants, une large tache rouge s'étala sur l'eau, à l'endroit où le corps avait été immergé ; puis un grouillement terrible agita la mer : les requins, à coups de dents, se disputaient leur proie. Des gueules aux dents pointues, qui tenaient des lambeaux de chair, apparurent et plongèrent tour à tour ; de violents coups de queue firent jaillir des jets d'écume salée... Enfin la bataille s'apaisa. On vit encore passer autour de la barque quelques-uns des monstres qui achevaient de déchi- queter des lambeaux.

— Pauvre type, tout de même, dit encore le patron. Et pendant ce temps-là celui qui l'a « buté » dort tranquille.

— Oui, murmura de nouveau Muratti.

Et il pensait, avec une joie profonde : « L'affaire est maintenant vieille de vingt-quatre heures. Nul ne m'a inquiété. Nul ne m'inquiétera donc jamais. Qui, en effet, me dénoncerait ? Personne. »

Personne ne le dénonça, Muratti avait raison d'avoir confiance en sa renommée. Quatre-vingts hommes avaient, pour ainsi dire, assisté au meurtre, et tous les forçats des îles connaissaient la haine farouche qui existait entre le Niçois et le Fou. Était-il même possible que l'administration ignorât le nom du criminel ? Certainement non. Toutes les cases comptaient leurs indicateurs et le commandant des îles était tenu au courant de tous les faits sortant de l'ordinaire, même les plus menus ; il savait les batailles qui dressaient l'un contre l'autre les compagnons de misère, il connaissait les intrigues, on lui racontait même si un homme faisait, une nuit, une forte différence au jeu. Comment donc aurait-il ignoré que seul Muratti pouvait être l'assassin de Balestra ? Pareille ignorance était, certes, impossible ; mais Muratti était Corse et, à cette époque-là, une telle origine comptait pour beaucoup au bagne. Le commandant était Corse, presque tous les surveillants étaient Corces ; Corse le capitaine d'armes, Corse l'adjoint au commandant qui fut chargé de conduire l'enquête. Parce qu'il était né dans l'île de Beauté, Muratti passa à travers les doigts de la justice.

Mais Balestra comptait de nombreux amis parmi les Marseillais de la Royale. Comme la crainte, et aussi les lois non écrites du « milieu », qui gardent au bagne leur puissance, leur interdisaient de dénoncer Muratti, ils décidèrent de le tuer. Naturellement Muratti ne tarda guère à deviner ce qui se tramait contre lui dans l'ombre. La vie devint pour lui un enfer peuplé de terreurs.

Tout d'abord il dut abandonner sa place de teneur de jeu. Le soir, dès que la case était cadenassée, il s'allongeait sur le bat-flanc et guettait ses ennemis ; sous la couverture qu'il jetait sur lui, il cachait dans sa main crispée un couteau grand ouvert. Prêt à bondir, il passait ainsi toute la nuit aux aguets, dans l'ombre, sursautant au moindre frôlement. Il n'allait plus aux lavabos, qui avaient vu son crime, que furtivement, les épaules rentrées, comme un fauve traqué... Il dormait le jour, quand tous les forçats étaient au travail.

Cette existence hallucinante dura quinze jours. Quinze jours d'effroi constant, auxquels la mort eût peut-être été préférable. Enfin, un matin, un homme hagard, avec des yeux d'un autre monde, se présenta au bureau du commandant : — Mon commandant, dit-il, envoyez-moi à la grande terre.

— Voyons, Muratti, tu sais bien que je ne peux pas. Tu es interné, tu dois rester ici.

— Ne me laissez pas ici, mon commandant.

— Mais pourquoi ?

— Parce que je ferai un malheur au deuxième peloton.

Le Fou, les yeux injectés de sang, grinça des dents avec fureur : — Je ne peux plus vivre ici. Si vous ne m'envoyez pas immédiatement à la grande terre, je vais en tuer trois ou quatre !

Le commandant fixa Muratti longuement et songea : — C'est bon, dit-il enfin. Tu seras désinté-

Il ne fallut que huit jours. La semaine suivante, le Corse s'embarquait en effet pour Cayenne. Il fuyait les îles, où la mort rôdait. Mais le fantôme de sa victime n'était

L'Escroquerie au Fonds de commerce

(Suite de la page 5.)

— Vendre ? sans doute... Mais vous le savez, les acheteurs sont rares. Pourquoi vendre ? Vous ne préféreriez pas mettre votre affaire en société ?

— Est-ce possible ?
— Je le crois. J'espère. J'ai un commanditaire que les affaires coloniales intéressent beaucoup. Un Américain du Sud. Seulement, il voit grand.

Nous nous égarons dans une longue conversation sur la Sud-Amérique et la crise de New-York. Il en résulte qu'un Sud-Américain connu du seul M. M... mettrait une grosse somme dans une société d'affaires coloniales. C'était là, précisément, que j'attendais M. M...

— Je veux mettre votre affaire en société avec augmentation de capital. Il nous faut une comptabilité... Oh ! un petit relevé de comptes seulement, pour justifier l'extension de l'entreprise. Je pense qu'une unité...

— Une unité ?
— Le million, oui.
J'interviens :
— Excusez-moi, mon ami peut-être n'ose pas tout vous dire. En ce moment, vous savez, les affaires... Enfin, il a besoin de fonds.

Et je pense : Voilà le million perdu.
Pas du tout. M. M... reprend simplement :
— Quand on augmente son capital, c'est qu'on a besoin de fonds. A demain, messieurs.

Le lendemain, je viens de la part de mon ami. Je présente une douzaine de chiffres sur un morceau de papier. M. M... fait semblant de les regarder. Cela lui suffit.

— Nous irons ce soir chez M^e C... M... m'explique que M^e C... est un avocat spécialiste des constitutions de sociétés. Il n'a pas son pareil pour dresser des statuts. Avec lui, pas de surprises. Toutes garanties. Quant à l'Américain du Sud, il suffit de lui présenter un contrat de société constitué par l'éminent M^e C... pour le convaincre instantanément. Nous verrons ce soir à 7 heures M^e C... juriste miraculeux, dont le talisman doit faire choir un million dans la caisse vide d'un marchand de cacao.

Le même soir, à 7 heures, chez M^e C..., sur les hauteurs de Montmartre. Appartement somptueux. Salon de luxe, cabinet sévère, tableaux et dorures. M^e C... porte un grand front chauve. Son nez compétent chausse des lunettes d'écaillé arrondies en double disque. Les statuts seront rédigés demain mardi.

— Mercredi, dit M. M... je vois notre Américain. Tout peut être réglé jeudi.

— Les honoraires, chuchote M^e C..., sont de deux mille. Je vous demanderai la provision d'usage.

Mon ami me regarde. Je regarde M. M... M. M... regarde M^e C... M^e C... regarde mon ami. Nous nous regardons en rond. J'abrège cette observation circulaire.

— Demain, messieurs, à la même heure nous reviendrons.

Je n'ai pas menti. Le lendemain, à la même heure, nous sommes revenus. Nous sommes devant la maison de M^e C... Car, en face de la maison de M^e C..., il y a une excellente brasserie. Nous sommes assis tranquillement à la terrasse.

— Vous allez voir..., dis-je à mon ami.

— Qu'est-ce que nous allons voir ?
Ça ne tarde pas. A 7 heures juste, un taxi s'est arrêté. Nous en voyons descendre M. M... Un grand monsieur maigre et triste l'accompagne. Ils pénètrent dans le hall de la maison de M^e C...

Chaque jour, nous venons, mon ami et moi, prendre l'apéritif à cette brasserie. Chaque jour, à 7 heures, le taxi s'arrête. M. M... en descend, accompagné d'un monsieur différent. Il y en a des gros, des petits, des jeunes, des vieux, des roux, des bruns, des gras et des maigres.

Nous n'avons pas besoin d'être là pour savoir ce qui se passe. Chaque jour, le client nouveau verse 2 000 francs à M^e C... Partage entre les deux compères. Le lendemain, M. M... laisse couler dans sa barbeche navrée des mots désolés. L'Américain a trouvé les garanties insuffisantes. Il hésite, il refuse...

Les 2 000 francs, évidemment, sont acquis à M^e C... Il a exécuté son travail juridique. Il a rédigé les statuts de la société. Les statuts sont toujours les mêmes, évidemment. Le truc de M. M... et de son compère M^e C... est, lui aussi, toujours le même depuis dix ans. Il leur rapporte à chacun de trois à quatre cents billets par an.

Une plainte ? M^e C... a touché des honoraires légitimes. M. M... exposera qu'il a généreusement perdu ses démarches et son temps.

M. D... et M. M... jouissent, dans leur quartier, de la considération publique. Ils ont leur nom au Bottin. Ils paient patente. Ils exercent une profession reconnue et honorée. Elle consiste essentiellement à ravir les économies des épargnants laborieux et à dépouiller de leurs suprêmes ressources les commerçants ruinés par la crise qu'éffraye l'affre des échéances.

M. C.

Statistiques de Chicago

A Chicago, on compte un meurtre toutes les 70 heures, un accident mortel toutes les 5 heures, un vol avec effraction toutes les 3 heures, un incendie toutes les 60 minutes, un vol simple toutes les 20 minutes, un décès toutes les 15 minutes, une arrestation toutes les 7 minutes, un accident toutes les 4 minutes, et la paix publique est troublée d'une façon quelconque toutes les 6 secondes.

Amour de la statistique !

PARIS

NUMÉRO SPÉCIAL



NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES PLAISIRS D'ÉTÉ

PRIX : 4 FRANCS

de JUILLET

confient :

JARDINAGE

par A. ROUBÉ JANSKY

LES AMOURS DU RÉGENT

par Léon TREICH

LE "VAMPING"

par Maurice DEKOBRA

PLAGES HAWAÏENNES

par Louis-Charles ROYER

AVEC LILY

par SERGE

COUR D'AMOUR

par George STUART

Et beaucoup d'autres articles signés des meilleurs écrivains

100

PHOTOGRAPHIES INÉDITES AVEC 3 HORS-TEXTE EN COULEURS

60 PAGES SUR PAPIER GRAND LUXE EN VENTE PARTOUT

LE N^o : 4 francs.

L'abonnement d'un an est de 40 francs et donne droit à une Pendulette de valeur.

PARIS-MAGAZINE
227, Rue Saint-Denis - PARIS

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 B. N.) Londres W1

LA CHIENNE QUI ACCUSE

ÉVIAN

(De notre envoyé spécial.)

Sur un coteau, dans un des plus jolis paysages que l'on puisse rêver, le lieu dit « Le Forclan » domine la tache bleue que forme le lac Léman au milieu de la verdure.

C'est un coin charmant qui a déjà tenté souvent le pinceau des aquarellistes et où vont quelquefois en promenade, le dimanche, les gars de Publier et des villages voisins.

Là vivait, dans une modeste ferme, la famille Blanc, composée du père, Jean-Marie, âgé de soixante-deux ans, de sa femme Jeannette, âgée de soixante-neuf ans et de leur fille Rose, trente-deux ans.

Natifs du pays, ils étaient bien connus dans toute la région et également estimés.

De braves gens, disait-on d'eux, et toujours prêts à rendre service.

— Dommage que leur fille n'ait pas encore trouvé à se marier. Des bonnes races comme celle-là, il ne faut pas les laisser s'éteindre.

— Bah ! Elle a encore le temps ; un jour ou l'autre le prétendant rêvé arrivera. Et puis les fils, qui habitent au village voisin, ont des enfants, eux. Avec ça, la lignée de Blanc n'est pas sur le point de s'éteindre.

— Ainsi parlait-on de la famille Blanc pour laquelle tout le pays ne paraissait avoir que de la sympathie.

Et pourtant les trois malheureux allaient tomber sous les coups d'un implacable assassin qui, disons-le de suite, ne peut être qu'un de leurs familiers.

Ce dimanche après-midi, deux enfants se présentèrent à la ferme des Blanc. C'étaient le petit-fils et la petite-fille de ces derniers, Edmond, quatorze ans, et Angeline, seize ans, qui venaient, comme tous les dimanches, souhaiter le bonjour à leurs grands-parents.

— Tiens, c'est bizarre, la porte est fermée, s'exclama le garçonnet en essayant vainement d'ouvrir l'huis.

— Passons par derrière, conseilla Angeline.

Ils firent le tour de la maison, mais l'autre entrée, donnant sur la cuisine, était également close.

Et toutes les fenêtres aussi !

La jeune fille commença à s'inquiéter.

— Ils ne sont pourtant pas couchés à cette heure-là, dit-elle.

— A moins qu'ils fassent une petite sieste.

— Alors, appelons-les.

Modérément d'abord, puis de toutes leurs forces, les deux enfants crièrent :

— Grand-père !

— Grand-mère !

— Tante Rose !

Personne ne répondit.

— Peut-être sont-ils partis en promenade, émit Edmond Blanc.

— Mais non. Jamais ils ne seraient sortis

un dimanche puisqu'ils nous attendent.

— Allons toujours demander à la ferme voisine si on les a vus.

A la maison la plus proche, distante de cinq cents mètres environ, on déclara aux enfants que, chose extraordinaire, leurs grands-parents n'avaient pas été aperçus depuis la veille au soir.

— On n'a même pas vu Rose passer ce matin sur la route pour aller à la messe.

De plus en plus inquiets, Angeline et Edmond Blanc décidèrent de rentrer chez eux, au village de Mezerier, pour prévenir leur père.

Ce fut ce dernier, Jean-Marie Blanc, quarante-trois ans, qui raconta aux gendarmes d'Évian comment il avait découvert le crime.

Le dimanche au soir, mes enfants vinrent me dire que les portes et les fenêtres de

la maison de mes parents étaient hermétiquement closes et que rien n'avait répondu à leurs appels.

« Je me rendis aussitôt à Publier et, à mon tour, tentai vainement d'ouvrir ; de même mes cris restèrent sans résultat. Légitimement affolé, j'allai quérir deux voisins qui voulurent bien m'accompagner et je revins à la ferme des vieux.

« Avec une petite échelle, que j'appuyai sur la façade, je réussis à atteindre une fenêtre du premier étage, dont le volet n'était que poussé. Je le tirai à moi et, la croisée étant large ouverte, je pénétrai dans une chambre actuellement inoccupée.

« Dès cet instant, je compris que quelque chose d'insolite s'était passé ! Un grand désordre régnait dans la pièce ; des papiers étaient épars sur le sol et on avait vidé deux grands meubles servant de débarras.

« Je descendis rapidement l'escalier. Dans la cuisine, rien d'anormal. J'ouvris alors la porte donnant accès à la chambre à coucher de mes parents.

« Ah ! quel horrible spectacle ! A la lueur de la lanterne, je vis mon père couché sur son lit de fer. Les mains le long du corps, il aurait pu paraître reposer paisiblement s'il n'avait eu le crâne littéralement en bouillie. Sur le mur, au-dessus de sa tête, il y avait du sang et des débris de cervelle !

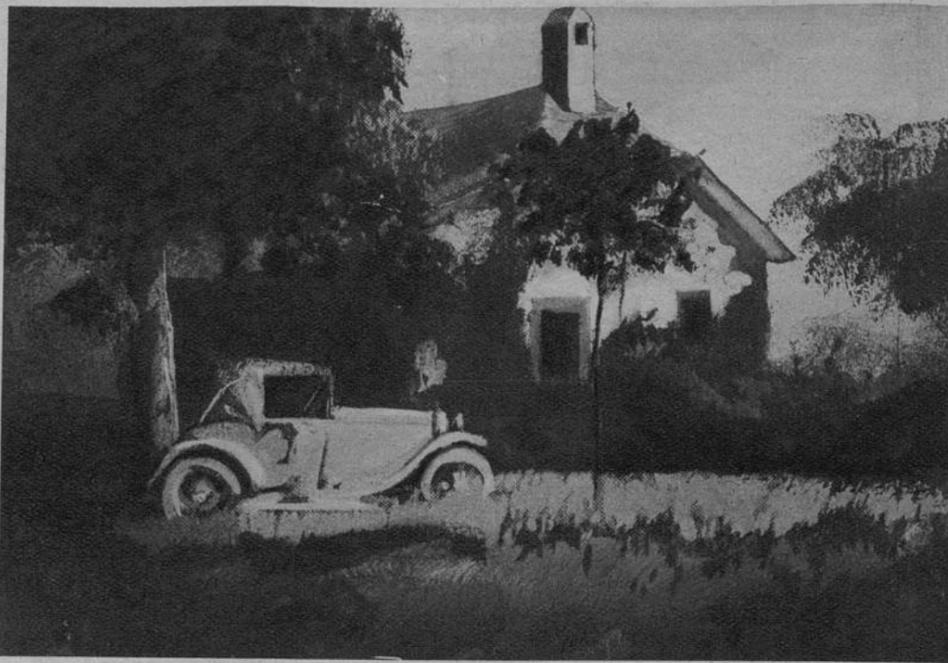
« Malgré l'épouvante qui m'étreignait, je fis quelques pas en avant, vers l'autre lit, en bois celui-là ; c'était plus terrible encore ! Ma mère et ma sœur étaient étendues dans une mare de sang. Leur position, le désordre de leurs vêtements et l'éclat du sang par terre indiquaient qu'elles avaient dû lutter avant d'être assommées.

« Ma sœur, d'ailleurs, respirait encore faiblement, mais elle ne tarda pas à expirer tandis que, ayant laissé la maison à la garde de mes deux voisins, je courais à Mezerier d'où je téléphonai au D^r Dufour et à vous-même.

« C'est tout ce que je peux vous dire. Mais

A gauche :

Un gendarme tenant l'instrument du crime.



La maison de la famille Blanc.

il faut trouver les assassins, n'est-ce pas, messieurs les gendarmes ; car je veux que mes parents et ma sœur soient vengés. Je compte sur vous, n'est-ce pas, je compte sur vous...

A une heure du matin, l'enquête officielle commençait. Le parquet de Thonon était sur les lieux, composé de M. Faure, juge d'instruction, et de M. Lombard, greffier. Il y avait là, également, le D^r Lochon, médecin légiste, le capitaine de gendarmerie Garcin et M. Delorme, chef de la brigade d'Évian.

Pendant que M. Faure, très minutieusement, interrogeait tous les membres de la famille Blanc et procédait à l'examen des lieux, la maréchaussée recherchait l'arme du crime.

— La voilà ! cria-t-on soudain.

En effet, un gendarme arrivait tenant à la main une énorme masse, grosse comme la tête d'un homme, faite d'un billot de hêtre emmanché d'une branche de noisetier. On se sert de cet outil pour fendre le bois en cognant sur le dos des haches.

— Où avez-vous trouvé cela ? demanda le juge d'instruction.

— Dans une remise. La masse était dissimulée à l'intérieur d'un presseur américain.

C'était bien l'instrument ayant servi au triple assassinat ; des cheveux ensanglantés adhéraient encore à l'une des faces de la masse.

Ce premier résultat obtenu, le magistrat avait à discerner le mobile du crime.

— On a tué pour voler ! déclarait le fils des victimes.

Était-ce certain ? M. Faure, pour sa part, ne semblait pas être de cet avis. En cas de crime crapuleux, on comprenait mal pourquoi, le soir, les malfaiteurs avaient pris le soin de fermer soigneusement portes et fenêtres, puis d'aller cacher dans une remise l'arme du crime, une masse qui ne leur appartenait pas et qui, par conséquent, ne pouvait les faire identifier.

Et puis, surtout, que seraient donc venus chercher des rôdeurs dans cette demeure de si modeste apparence où il ne devait se trouver — on le savait dans le pays — que quelques centaines de francs en argent.

Car les Blanc, par précaution, plaçaient soigneusement leurs économies.

— On a tué pour voler ! répétait Jean-Marie Blanc ; regardez, tous les meubles ont été fouillés, bouleversés.

Or, de plus en plus, le juge d'instruction avait la nette conviction que tout cela n'était qu'une habile mise en scène destinée à détourner les soupçons.

C'était aussi l'opinion des policiers de la brigade mobile lyonnaise qui arrivaient le lendemain : MM. Quetillac, commissaire divisionnaire ; Goubert, commissaire, et Chardon, inspecteur.

Il fallait chercher le coupable parmi les familiers des victimes, parmi les parents peut-être. Car il se confirmait que les époux Blanc n'avaient aucun ennemi et que jamais une querelle ne s'était élevée entre eux et un de leurs voisins.

Cette piste devait donc être écartée, comme on avait laissé de côté, la veille au soir, l'hypothèse d'un forfait accompli par une troupe de romanichels vus peu de temps auparavant dans la région. Les gendarmes lancés à leurs trousses avaient été rappelés.

Parmi les familiers, les parents...

L'expérience qui fut tentée devant moi était assurément curieuse.

Un détective privé, M. Paul Rochat, était arrivé de Genève, accompagné de Zita, une chienne fameuse pour les nombreuses arrestations qu'elle fit opérer grâce à son flair admirable.

— Peut-être, dit-il dès qu'il fut sur les lieux, peut-être que Zita trouvera quelque chose.

Nous regardions, un peu impressionnés, sans trop savoir au juste pourquoi.

M. Paul Rochat prit alors un linge ensanglanté, ramassé dans la chambre tragique et le fit longuement sentir à sa chienne.

— Cherche, Zita ! cherche !

Zita, sans hésitation, partit à travers champ, suivant une ligne très droite. On la suivait, de loin, péniblement. La bête se dirigea d'abord vers un estaminet dans lequel elle pénétra ; après avoir reniflé dans un coin, elle reprit sa course éperdue.

Où allait-elle ?

Cela devenait poignant.

Zita allait en effet, directement, de l'autre côté de Mezerier et s'arrêtait devant une maison.

La maison où demeure Jean-Marie Blanc, le fils des fermiers du « Forclan » !

Et Zita s'asseyait devant la porte et Zita ne bougeait plus jusqu'à l'arrivée de son maître.

Donc, la piste s'arrêtait là.

C'est sans doute la raison pour laquelle les enquêteurs de la brigade mobile orientèrent aussitôt leurs recherches de ce côté. Quelques heures plus tard, ils étaient en mesure de dire à Jean-Marie Blanc :

— Tu nous avais dit tout d'abord que tu n'avais pas rendu visite à tes parents depuis deux jours ; or, le samedi soir, on t'a vu à Publier. Pourquoi nous l'avoir caché ?

L'homme ne se démonta pas :

— Je m'étais trompé de jour, c'est bien excusable.

Mais il y avait en outre, dans son récit, un monceau d'invéraisemblances, de nombreuses contradictions.

Alors ce fut son interrogatoire, qui dura longtemps, très longtemps, presque toute la nuit.

Ce furent les questions troublantes, brutalement posées, les pièges tendus, tous les artifices de ces excellents policiers lyonnais.

Et puis ce fut le geste découragé de l'un d'eux, disant :

— Il ne veut rien dire, rien ! Il est toujours aussi calme, aussi tranquille.

Cependant, dans le pays, on sait maintenant qu'un effroyable soupçon pèse sur Jean-Marie Blanc, et jamais, même s'il n'est pas inquiété, il n'aura l'entière confiance de ses voisins.

Car on évoque maintenant sur les bords du lac Léman la tragédie de Publier et on n'est pas sans la comparer à celle de Moirax, dont l'auteur Delafet, par une curieuse coïncidence, vient de comparaître devant le jury bordelais.

GÉO GUASCO.

Après les enfants, les femmes

Les femmes condamnées détenues autrefois à Saint-Lazare viennent d'être transférées à la Petite Roquette, ancienne prison de mineurs.

Ce n'est qu'en 1834 que fut achevée la Petite Roquette, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Hospitalières de la Roquette, supprimé en 1790.

Un arrêté du préfet de police du 9 septembre 1836 en constate la prise de possession.

D'abord réservée aux femmes condamnées, la Petite Roquette changea de destination et n'avait jamais renfermé que des mineurs.

A ce sujet, notons qu'avant la Révolution, il n'était pas fait de distinction entre les détenus adultes et les détenus mineurs. Ils étaient enfermés en commun.

Un décret de 1791 avait créé des maisons d'éducation correctionnelles. En fait, on réservait un quartier spécial dans les autres prisons.

Consacrée aux femmes, la Petite Roquette trouve, près de cent ans plus tard, sa véritable destination.



LA RUPTURE

DANS une chambre du premier, son mari reposait. Il avait subi récemment une délicate intervention chirurgicale et il lui fallait le veiller tard dans la nuit. Cependant, pour le laisser dans le plus grand calme, elle était descendue dans une pièce du rez-de-chaussée. Elle reprisait des bas, des chaussettes et, l'oreille tendue, elle guettait quelque appel qui viendrait de là-haut.

Ce soir-là, M. Rigail semblait avoir recouvert un sommeil que depuis longtemps il avait perdu. De longues heures s'étaient écoulées depuis le crépuscule et elle n'avait eu à monter que deux fois au chevet du malade.

Maintenant elle était seule dans la salle à manger ; dans un autre coin du pavillon, ses deux enfants dormaient.

Le tic-tac monotone d'une pendule était le seul bruit qu'elle percevait. Elle regarda le cadran.

— Une heure seulement ! souffla-t-elle dans un soupir.

Dehors, le silence était complet et la nuit noire.

Soudain, M^{me} Rigail sursauta : les graviers du jardin crissaient et bientôt les pas d'un homme résonnaient sur les marches du perron.

Le cœur battant, M^{me} Rigail n'osait aucun geste. Elle restait immobile... terrifiée...

Un lourd point s'abattit sur le volet de fer d'une porte-fenêtre. Puis une seconde fois le poing martela le volet.

N'obtenant pas de réponse, l'homme qui était à l'extérieur poussa comme un rugissement :

— Ouvre ! Ouvre ! N... de D... ! C'est moi Thio...

Il attendit un instant, mais comme de l'intérieur on s'obstinait au silence, il reprit, frappant des pieds et des poings.

— Ouvre, ou je casse tout !... j'sais que t'es là, j'ai aperçu la lumière... t'es réveillée, t'es derrière la porte... Ouvre ! Sacré tonnerre !...

La femme tremblait de tous ses membres, elle se décida enfin.

— Mon mari est malade... taisez-vous, je vous en supplie... que voulez-vous ?

— Toi !...

Et le vacarme reprit de plus bel. Elle pensait au malade, à ses enfants, au scandale ; d'un pas délibéré, elle monta au premier, prit dans un tiroir un revolver et redescendit.

L'autre ne se fatiguait toujours pas et tambourinait de plus en plus fort. Il s'en était pris, depuis, à la porte en bois de la cuisine.

— C'est fini ?

— Non, répondit la voix pâteuse de l'homme... c'est moi Thio et tu m'ouvriras.

— C'est bon !

Elle ne tremble plus, elle a pris une résolution, et sans hésiter elle tire deux coups de feu à travers l'hublot.

Cela a été aussi rapide que l'éclair. L'homme est-il touché ? Elle l'entend qui descend les marches du perron et s'éloigne dans le jardin. S'il n'est pas touché, il va peut-être revenir dans un instant, plus féroce que jamais !

Oui ! Oui ! Elle en est persuadée, et elle ouvre la porte. Au loin la silhouette de Thio va disparaître dans l'obscurité... elle avance à grands pas... lui se retourne. Elle braque à nouveau son revolver et, sèches comme des coups de fouet, deux détonations déchirent le silence de la nuit.

L'homme avait eu comme un haut-le-

corps et s'était écroulé, tel une masse. Il avait été touché au cou et au ventre.

Il gémissait :
— De l'eau... de l'eau... par pitié, je meurs !...

M^{me} Rigail remonta tout simplement le perron, referma doucement la porte et écouta si son mari ou ses enfants avaient été éveillés... De toute façon elle ne pourrait longtemps cacher la vérité...

On saura qu'elle a tué !

La phrase tourbillonne dans sa tête, l'affolle. Quelle tragédie ! Cependant il y a une tragédie plus atroce encore : Dehors un homme râle et meurt, abandonné.

Il geint faiblement, puis parfois réunit ses dernières forces pour un suprême appel.

Tout autour de la propriété, des voisins ont été éveillés, ils ont entendu les détonations et maintenant ils perçoivent, assurés, les cris du mourant. Mais il est dit que l'homme expirera sans secours. La nuit venue dans ce coin écarté d'Aulnay-sous-Bois, on n'aime guère s'aventurer, lorsqu'on n'y est pas obligé, dans le dédale des chemins obscurs... Entendre des râles, des cris de meurtre, peut-être est-ce une raison de plus pour ne pas bouger.

Et les voisins peu à peu oublient les affres de la mort pour retomber dans leur paisible sommeil.

Il n'y a plus désormais que Thio pour troubler de ses plaintes le lourd silence de ce coin de banlieue.

Sa voix se fait plus faible de minute en minute. Il ramasse ses forces pour tenter de ramper vers un secours imaginaire... Et le sang coule de ses plaies... coule... coule... Ça le vide. Par instant, il réfléchit : « Oui, j'étais saoul... mais c'était pas une raison... »

— De l'eau... de l'eau, par pitié... Il déchire ses chairs de ses ongles. Son corps souffre. Depuis combien de temps son martyre dure-t-il ? Cinq minutes ? Une heure ?

Soudain il s'affaisse. C'est la fin... c'est fini... il est mort seul sur le gravier du jardin.

Il est mort comme un chien !...

— De l'eau... de l'eau, par pitié... Est-ce qu'il me serait possible de voir le commissaire ?

La femme qui posait cette question au secrétaire de garde était une personne d'une quarantaine d'années, au visage sévère, marqué de traits rudes.

— Attendez quelques instants, M. le Commissaire ne va pas tarder, il n'est encore que six heures du matin... qu'y a-t-il pour votre service ?

La femme resta impassible, s'accouda au rebord du bureau et prononça sur un ton calme :

— Arrêtez-moi, j'ai tué un homme !... L'étonnement et la stupeur se lurent sur tous les visages.

— Pardon ?

— Oui, j'ai bien dit, j'ai tué... La surprise était d'autant plus grande que la femme qui parlait ainsi était M^{me} Rigail et qu'elle était fort connue dans le pays. Son mari, publiciste à Paris, avait été de longues années conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois.

M^{me} Rigail s'expliqua enfin :

— Depuis un an, nous logions dans une cabane où autrefois demeurait notre jardinier, un certain Thiollinat, Léon Thiollinat, âgé de quarante-quatre ans, peintre en bâtiment, natif de Troyes. Il avait fait

quelques travaux, dans le temps, dans la maison, nous l'avions pris en sympathie et en pitié et nous l'hébergions donc. Or, ce garçon se livrait à la boisson, lorsqu'il était ivre, il ne savait plus ce qu'il faisait ; c'est ainsi qu'hier au soir, à une heure du matin, il rentra en complet état d'ébriété et se mit à vouloir pénétrer chez moi. J'avais mon mari malade... j'ai eu peur... j'étais en état de légitime défense... j'ai tiré !...

Et par ce matin d'été, frais, clair, ensoleillé, gai, le cortège classique des policiers et de la meurtrière se dirigea vers le « lieu du crime ». Le lieu du crime en l'occurrence, était un très vaste jardin, presque un parc, au milieu duquel s'élevait un coquet pavillon d'une dizaine de pièces.

Devant la demeure, le 27 de la rue de la Pépinière, des curieux stationnaient déjà.

— M^{me} Rigail a tué Thiollinat !

— Non ! pensez-vous ?... — Puisque je vous le dis !...

Mais, en fait, personne n'était sûr de rien. « On » attendait les événements.

— Si vous voulez m'indiquer l'endroit, fit le commissaire.

Et M^{me} Rigail, le portail passé, prit la tête de la petite troupe.

Au détour d'une allée, ils aperçurent un corps recroquevillé à terre. C'était le cadavre du peintre. Il gisait là, seul, abandonné, la face contre terre, comme il était mort seul... abandonné...

Les enquêteurs vérifièrent tous les dires de M^{me} Rigail, ils questionnèrent le mari. Les investigations durèrent une bonne partie de la matinée et de l'après-midi.

Dehors, la foule se faisait de plus en plus importante.

Le Parquet de Pontoise arriva bientôt et comença à son tour d'interroger coupable et témoins.

Le juge d'instruction et le procureur, acceptant la thèse de la légitime défense, laissèrent M^{me} Rigail en liberté provisoire.

UNE PRISON "A LA PAGE"



Vous l'avez deviné sans doute, c'est de la prison américaine de Sing-Sing qu'il s'agit. Pour relier entre eux les innombrables bâtiments qui composent cette fameuse cité du crime et qui couvrent une superficie au moins égale à la superficie

— Mais n'êtes-vous pas allée au secours du moribond, lui demanda-t-on cependant ?

— Si, si, messieurs, répondit-elle. Mais j'étais très émue... aussi, tout de suite après... après les coups de feu je suis rentrée chez moi. J'ai prévenu mon mari qui avait entendu du bruit. Je lui ai dit qu'il m'avait fallu me défendre... Après... après je suis retournée au jardin, mais il était trop tard. Il était mort !

Lorsque les enquêteurs se furent retirés et que le cadavre fut emporté à fin d'autopsie, le jardin reprit son calme aspect, et dans les allées, les enfants de M^{me} Rigail, avec l'innocence de leur âge, se mirent à jouer avec les poules et les lapins en poussant de joyeux cris.

Pourquoi M^{me} Rigail avait-elle peur de Thio ? Pourquoi celui-ci tenait-il tant à pénétrer chez elle ?

Tout le pays répondra à la question : — Depuis un an, Thio était l'amant de M^{me} Rigail...

Et cette confiance est suivie de force détails :

— Vous comprenez, depuis la crise, la situation de M. Rigail avait bien périclité... il avait fallu restreindre le train de vie... tout ça, ça donne le cafard ; de plus, Rigail était presque toujours malade ou à Paris afin de remonter ses affaires... alors la femme, vous comprenez, elle a essayé de se distraire...

— Elle a eu tort de tuer, ça c'est entendu, elle aurait dû rompre autrement, mais il est certain que le « Thio » lui faisait mener une drôle de vie... brave type à jeun, c'était un fou quand il buvait... Enfin que voulez-vous, le mal est fait, d'ailleurs le plus curieux est qu'il ne lui en a pas voulu de l'avoir tué...

— Comment cela ?

— Oh ! c'est elle qui le prétend... je vous le dis que c'est un comble... il paraît qu'après avoir reçu les deux balles mortelles, il lui aurait murmuré avant de mourir : « Excuse-moi, Fernande, de tout le mal que je t'ai fait... » Au fond, pour avouer ça à la femme qui vous supprime, faut pas être méchant diable...

PHILIPPE ARTOIS.

Le procès de Leipzig



M^e Frederic Klein, du barreau de Strasbourg, défendra à Leipzig l'un des communistes allemands accusés de l'incendie du Reichstag. (F.)

Deux agresseurs arrêtés



La police judiciaire n'a pas été longue à mettre la main sur les agresseurs du commis d'agent de change attaqué rue de la Cerisaie. Voici, de gauche à droite, deux d'entre eux, repris de justice connus, Amedeo Bassi et Eurico Carini, tous deux de nationalité italienne.



L'étudiant voleur



Le jeune étudiant Assad Khoury pillait la bibliothèque de la Faculté de droit. On lira d'autre part un intéressant article sur les voleurs de bibliothèques.



M^{me} B... acheta, aux environs de Paris, une grande maison calme...

S'il y a des morts mystérieuses, il existe des crimes impunis.

Les causes en sont nombreuses. D'abord l'impuissance de la police en face de l'habileté déployée par les auteurs, mais le plus souvent la non-constatation du crime lui-même, soit qu'il s'agisse de mort par empoisonnement non révélé à l'examen du médecin chargé de la délivrance du permis d'inhumation, soit qu'une disparition ne soit considérée que comme une fugue, alors que la véritable cause en est d'ordre infiniment plus tragique mais insoupçonnable.

Il reste encore une source de forfaits non-poursuivis par la justice — et l'on se demande si on ne rêve pas — quand on vient à en découvrir un exemple, ce sont les crimes connus, avoués et demeurés, on ne sait pour quelle raison, sans châtement.

Je me propose de retracer ici l'assassinat d'une dame B... qui fut perpétré en 1907. La prescription couvrant de son manteau protecteur le coupable, je puis parler sans contrainte. Néanmoins je ne donnerai pas les noms, et pour des raisons qu'il est trop facile de comprendre.

M^{me} B... avait débuté dans la vie sous des auspices aventureux. Très jeune, elle abandonnait sa famille pour suivre un ami que ses affaires — assez louches à la vérité — obligeaient à de fréquents déplacements. Elle parcourut à ses côtés l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, menant l'existence des palaces, des wagons-lits, ou des auberges, selon les circonstances.

Cela dura une vingtaine d'années, au bout desquelles M^{me} B... revint seule à Paris, qu'elle avait quitté pour ainsi dire avec les siens lors de sa fugue. En vingt ans, lorsqu'on demeure sans nouvelles et qu'on n'en donne pas, il n'est point étonnant de trouver d'énormes changements dans ce qu'on a laissé. La fugitive d'abord avec timidité chercha à revoir certains parents. Elle s'enquit de vieux amis de sa famille, de cette famille elle-même, et trouva le néant. Ceux qui n'étaient pas décédés avaient changé de résidence. Les autres refusaient de la reconnaître. Elle dut se résigner à la solitude, à l'abandon.

Disposant de quelque argent laissé par son amant — qu'était devenu cet homme ? Mystère — M^{me} B... acheta aux environs de Paris, dans la grande banlieue de l'ouest, une maison calme et assez vaste. Elle s'y installa sans faste, mais confortablement, et, pour distraire ses heures, ses longues heures d'inaction, se livra à l'étude des sciences psychiques. La théosophie, cette vieille croyance qui promet à l'être insatisfait sa réincarnation dans un corps où peut-être le bonheur viendra aussi habiter dans un temps plus ou moins long, lui procura des consolations éphémères.

La lecture et de longues promenades dans la campagne ne suffirent pas longtemps à abattre les orages qui grondaient en elle.

Avec ses quarante-deux ans, des cheveux gris autour d'une figure accusée qu'éclairaient de magnifiques yeux d'un bleu sombre, M^{me} B... pouvait encore prétendre aux joies qu'engendre la passion.

Trop intelligente pour aller à la recherche d'un homme ou d'une aventure dans un dancing ou une boîte de nuit, elle attendit en silence l'occasion.

Philosophe, elle avait pu apprécier la parole du sage qui prétend que l'espoir d'un bonheur est plus agréable que sa réalisation.

Vint l'heure où cet adage put se vérifier pour l'habile M^{me} B...



Sous les ponts, on le voit parfois... (Photos Duforet.)

Au cours de ses promenades solitaires, le long de la Seine, elle avait remarqué souvent, à la tombée du jour, un jeune homme d'une trentaine d'années, qui, devant un carnet de croquis, dessinait d'un crayon nerveux la silhouette du pêcheur attardé, le pas lent du cheval attelé à un train de péniche, sur le chemin de halage.

Elle s'était intéressée aux dessins. Elle finit par regarder l'artiste d'un œil plus curieux.

Un jour, on échangea des propos sur la température et les joies de la vie champêtre. Peu après on causa de littérature et de théâtre.

Le jeune homme fit un brin de conduite à la dame mûrissante. Quelques jours plus tard, il venait prendre une tasse de thé chez elle et lui confiait ses ennuis.

Armand C... était le fils d'un gros importateur de denrées exotiques. Poussé dans la carrière d'ingénieur par la volonté paternelle, il avait passé tous ses examens sans briller, mais avec suffisamment de succès pour espérer faire sa situation, tout comme n'importe quel autre.

Sorti de l'école Centrale, il était entré dans une importante usine à des appointements dérisoires. Là, durant trois années, il s'était évertué à sortir de ce médiocre emploi, mais sans aucun succès.

Alors, la patience l'ayant abandonné, il s'était jeté dans les affaires, n'y avait point réussi, et ses parents durent le rappeler vers eux avant qu'une catastrophe irréparable intervînt.

Fatigué, désemparé, incapable de reprendre la tâche, Armand C... attendait, au vert, une guérison morale, le retour de ses forces, en bâillant d'ennui.

Il devint bientôt l'assidu de sa nouvelle relation. On le voyait presque chaque jour arriver après le déjeuner chez M^{me} B... où il avait toujours motif de se rendre. Parfois il ressortait avec elle jusqu'au soir, souvent il demeurait dans son intimité pour ne rentrer chez lui que tard dans la nuit.

Ils firent de courts voyages aux alentours.

Ils en vinrent à mener une existence qui fit jaser les voisins, caqueter les commères et concevoir des inquiétudes aux parents du jeune homme.

M^{me} B... ne tenta pas de se disculper. Elle savait la puissance de ces propos, surtout dans une bourgade de province. Le mieux pour s'y soustraire était d'aller planter sa tente ailleurs.

Elle revint à Paris, mais, comme ses ressources avaient baissé, à moins que ce ne fussent ses besoins qui réclamaient plus de disponibilités, elle acheta une petite maison meublée, discrète, dans une rue tranquille et se disposa à la gérer avec intelligence.

Armand C... quitta la propriété de ses parents et vint s'installer non loin de son amie, dans un hôtel du quartier de l'Étoile. Dès lors, ce fut la liaison effective, aux yeux de tous.

Si le jeune homme avait un domicile à lui, c'était uniquement pour y passer quelquefois chercher son courrier.

Mais il arriva un moment où, en quête d'autres plaisirs, cette chambre d'hôtel devint pour lui un refuge, un lieu de rêverie, une garçonnière où il amena des conquêtes plus jeunes, plus amusantes que M^{me} B...

Ces plaisirs, même à la jeunesse, coûtent gros. Armand C... eut des besoins perpétuels d'argent. A qui en demander, si ce n'est à la vieille amie, généreuse certes, mais jalouse ?

Il y eut des discussions, des tiraillements, des bouderies qui ne durèrent pas d'abord, puis s'envenimèrent.

Pour tirer de nouveaux subsides, l'amant dut se résigner à implorer des pardons successifs. Cela lui coûtait d'autant plus que ses ardeurs premières, nées d'une communion d'idées, de la rencontre d'une intelligence, d'une érudition rares chez

Le tombeau de M^{me} B...

une femme, ne se réveillaient plus que difficilement.

Il vint un jour où la compagnie de M^{me} B... devint odieuse au jeune homme. Mais, pris dans l'engrenage du plaisir devenu indispensable à sa vie inactive, il ne pouvait se séparer de celle qui assurait encore, tant bien que mal, sa « matérielle » et ses extras.

Un après-midi de mai, Armand C... arriva chez son amie, décidé à lui emprunter une grosse somme, quitte à tout promettre et à ne rien tenir. Il avait imaginé une histoire fâcheuse pour son honneur, mais dramatique : le chèque sans provision, tiré dans un moment d'affolement... les poursuites... la peur d'une arrestation... Enfin l'éternelle légende dont on usait jadis à l'égard des parents en leur avouant une dette de jeu, payable dans les vingt-quatre heures.

M^{me} B..., trop avertie, ne crut pas un mot de la confession, faite d'une voix nerveuse, hachée, trop sensationnelle.

Depuis longtemps, elle sentait chez le jeune homme une évolution troublante et mystérieuse. Elle avait cherché à l'approfondir, à en déterminer les causes à l'aide des effets. Et elle en était arrivée à supposer — en dehors d'amours passagères dont elle était déjà très jalouse — à croire que son amant usait de la drogue : cocaïne ou héroïne, avec régularité.

Après l'avoir entendu développer sa petite histoire, elle eut la conviction qu'il ne l'avait inventée que pour se procurer une dose massive de poison.

D'un ton sarcastique, elle lui dit : — Bien imaginé, bien raconté ! Mais je préfère te voir aller en prison. J'ai assez souffert et assez payé. Les femmes, la coco et le jeu ! Tu es complet !... Va-t'en !

Que se passa-t-il ensuite ? L'homme qui me fait ce récit prétend qu'au comble de la déception et de la rage, peut-être aussi poussé par cet afflux de sang qui détermine certains êtres aux pires gestes lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances déterminées, il tira un revolver de sa poche et par deux fois le fit claquer.

M^{me} B... tomba, et, contre toute attente, nul n'accourut. Personne, à cette heure agitée du jour — on était au milieu de l'après-midi — n'avait été intrigué, rendu inquiet par les détonations successives.

Armand prit la clef du secrétaire dans une coupe d'onyx, ouvrit le meuble, raffla billets, titres et bijoux, puis, sans un regard pour sa victime, franchit la porte et s'en fut.

Le lendemain, après une nuit d'orgie, il ouvrit les journaux et fut étonné de n'y

ien tr... concernant son propre crime. Il regagna sa garçonnière. Le personnel de l'hôtel l'accueillit comme de coutume. Il se jeta sur son lit, sommeilla au milieu d'une rêverie étrange et douloureuse, passa deux jours dans une sorte d'hypnose malade. Au soir du troisième, étonné de n'être pas encore appréhendé, il écrivit au Parquet la confession de son crime.

Une heure plus tard, il se trouvait dans un restaurant à la mode en face de plusieurs bouteilles qu'il vida jusqu'à rouler sous la table.

Durant des semaines, cette existence de saoulographie, d'excès de toute nature fut la sienne. Il ne se cacha pas, réitéra son logis par intermittences, et jamais on ne l'arrêta.

Aujourd'hui, Armand C..., qui a fait la guerre sous son nom, vit au hasard des jours, dans la déchéance et la misère.

Sous les ponts, on le voit parfois, aux heures où il est permis d'y séjourner sans risquer d'être emmené au poste. Il y prend un repas sommaire, arraché au sort, puis, mal repu, besace au flanc, il se lève pour recommencer l'éternelle chasse, suivre l'insaisissable espérance, tuer son remords, surtout, puisque les hommes n'ont pas voulu de lui pour la cour d'assises...

Après avoir rédigé ces notes, j'ai voulu savoir si mon meurtrier ne m'avait pas raconté un mensonge.

Grâce à l'amabilité de M^e C..., un des plus anciens familiers du palais de justice, j'ai pu avoir une explication plausible et décisive de ce curieux cas d'absolution d'un criminel en dépit de ses aveux écrits.

Le dossier relatif au meurtre de M^{me} B... a été classé à l'époque, presque aussitôt après l'enquête judiciaire de première heure.

M^{me} B... n'avait plus aucune espèce de famille ou d'alliés. Son premier ami, dont il fut impossible de retrouver la trace, ne se fit jamais connaître, à la suite d'un mince entrefilet paru dans le *Petit Parisien*, huit jours après la mort de la victime et annonçant son décès à l'hôpital Beaujon, sans détail bien précis. La feuille parlait d'un accident. (Elle avait dû échapper aux consultations d'Armand C...).

Mais une lettre trouvée près de la blessée, qui elle-même ne fut secourue que

deux heures environ après le drame relaté plus haut, lettre tracée d'une écriture assez nette, expliquerait fort bien l'inertie des pouvoirs judiciaires vis-à-vis de C...

Cette lettre disait : « Je mets fin à mes jours pour des raisons intimes... Qu'on n'accuse personne de ma mort. »

Déclaration qui fut complétée à l'hôpital par l'interrogatoire d'un commissaire de police et entièrement corroborée par la mourante, ainsi que par le médecin-légiste.

La disparition des titres et de l'argent n'est pas mentionnée, pas plus que l'existence de C... dans les pièces du dossier.

La vieille maîtresse, sublime jusqu'au bout dans son sacrifice et son absolu, prit-elle le soin suprême, toute sanglante qu'elle était, de faire disparaître les traces du vol et les lettres de cet amour défunt ? Il est plausible de le croire.

Mais il faut s'incliner bien bas devant cet héroïsme *in extremis*.

Le cœur d'une amante à cheveux grisonnants peut seul concevoir un tel renoncement.

Reste la lettre d'aveu du coupable.

Mais la police reçoit des milliers de lettres de ce genre au sujet d'affaires de toutes sortes, et la plupart de ces missives ne sont que fantaisistes, ou l'œuvre de déséquilibrés.

Celle d'Armand C... dut subir le sort de ces papiers inutiles et envahisseurs.

L'homme qui a tué une femme, et qui l'avoue, après avoir pendant plus de vingt-cinq ans souffert du remords causé par le crime commis, au point de n'être plus qu'un déchet d'humanité, n'a-t-il pas droit à quelque créance, et peut-être aussi, puisque sa victime lui pardonna, à cette pitié que l'on témoigne aux misérables qui expient.

C. J.

Tous les admirateurs du célèbre comique achèteront le livre sensationnel qui vient de paraître :

"LA VÉRITÉ SUR CHARLIE CHAPLIN"

Sa vie, ses amours, ses déboires

par son ancien secrétaire particulier :

CARLYLE R. ROBINSON

Un volume : 12 francs

Cet ouvrage, qui contient des détails inédits sur la vie privée du grand artiste comique, a connu un succès sans précédent en Amérique, où il a été tiré à 500 000 exemplaires.

En vente partout ou demander le volume à votre libraire qui vous le procurera. Envoi franco de chaque volume contre 12 francs, adressés à **MON CINÉ**, 43, rue de Dunkerque, Paris (X^e). Compte chèques postaux : 259-10. Aucun envoi contre remboursement.

RIDES NEZ BRILLANTS
Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab^o PRIMUS, 67, rue Rochechouart — PARIS.

Seins développés, reconstruits, embellis, raffermis par les PILULES ORIENTALES
Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.
Flacon contre rembours. 18 fr. 50
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : Ph^o Delacre et St-Michel. Genève : Pharm. des Bergues.

J'AI MAIGRI
de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuit et discret, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M^{me} BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

A MES FRAIS
Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Variocèle, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artério-Sclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie.
Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai GRATUITEMENT une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand
Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soulagerez de près ou de loin quel qu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandes à M^{me} GELLE, 109, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N^o 4.

L'ENNUI C'EST LA MORT! POUR RIRE et FAIRE RIRE
Demander les catalogues Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physique, Magie, etc. Librairie. — Envoi contre Service 22 H. BILLY, MAYETTE Suco^r 8, rue des Carmes, Paris-5^e
Maison fondée en 1868.

SEINS LA PARURE DE LA FEMME
Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues p^r procédé nouveau, usage externe, notice gratuite.
M^{me} W. HUMBERT, 67, r. Rochechouart, Paris.

PISTOLET ASSOMMANT
Breveté. Diplômé. Déposé.
Ne blesse pas, ne tue pas, il étourdit.
Ni gaz asphyxiants d'aucune sorte.
DIOU, rue Bons-Plants, Montreuil-sur-Paris

Incredible 40 MORCEAUX
ET UN APPAREIL PORTATIF

frs 475. Payables 8 JOURS A L'ESSAI 1^{er} versement 1 mois après la livraison **Frs 39.** par mois

L'appareil portatif à aiguilles « Rêve-Idéal », d'une sonorité parfaite, dimensions : 40x31x16 cm., est d'une présentation irréprochable, couvert simili-cuir brun. Le moteur à vis sans fin est absolument silencieux. Il est garanti cinq ans. L'appareil seul, 276 fr., payables 23 fr. par mois. Nous fournissons également une série de 40 morceaux à aiguilles « Idéal » (20 chants, 20 orchestres), choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés, 200 fr., payables 16 fr. par mois (24 fr. 1^{er} versement). Nous recommandons notre combinaison de 1 appareil et 20 disques au prix de 475 fr., payables 39 fr. par mois (46 fr. 1^{er} versement).

BULLETIN DE COMMANDE P. O. 13.
Je prie la Maison Girard et Boitte, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un phonographe portatif « Rêve-Idéal » à aiguilles, ainsi qu'une série de 20 disques « Idéal » (40 morceaux) (payer ce qui ne convient pas), au prix de fr., que je paierai frs par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Fait à le 1933
Nom et prénoms
Profession ou qualité
Domicile
Département Gare.....
Signature:

Girard & Boitte
112, Rue Réaumur PARIS - 2^e

Nous fournissons tous les appareils et disques Idéal et Pathé.
DEMANDEZ notre catalogue général n^o 66.

ARTICLES D'HYGIÈNE
12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cachetée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement
Maison BELLARD-THILLIEZ (Caoutchouc rayon P. M.)
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9^e) (Gr. boul.)

ÉCOULEMENTS
BLÉNNORRAGIE - CYSTITÉ - PROSTATITE
guéris radicalement et rapidement par **PAGÉOL**
le plus puissant antiseptique urinaire.
Évite toutes complications. supprime la douleur.
(Communication à l'Académie de Médecine)
CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm^o.
La boîte 16 fr., la triple boîte, fr. 36.20

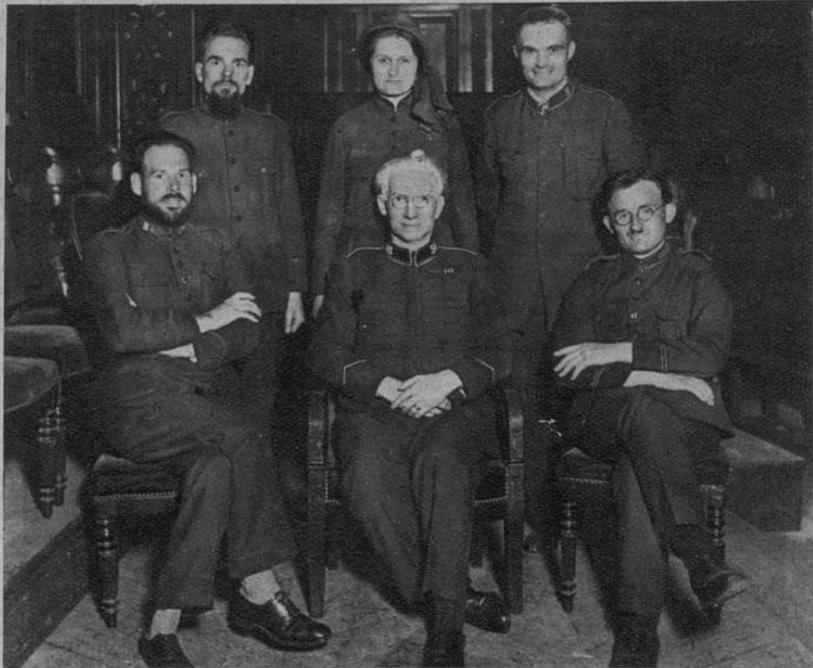
SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLÉNNO, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Vente ou écriture: Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
— Angle Chaussée d'Antin

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

MME LEBERTON Tarots, Chiromancie, Astrologie, Graphologie, de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1^{er} à g. Paris (Étoile)



Fernand Corselis, dit « La Roulotte », avait tué, au cours d'un règlement de comptes, son ami Ackemine, dit « Fifi ». Il a comparu devant les assises de la Seine, où, en raison de sa surdité, on le fit placer devant le greffier. Cinq ans de reclusion. (R.)



Des officiers de l'armée du salut vont se rendre en Guyane pour apporter aide et réconfort aux bagnards. Voici le commissaire Peyron et l'adjudant Péan entourés des membres de la mission. Réussiront-ils dans cette lourde et ingrate tâche ? Ils le méritent. (S. G. P.)



Accusé d'avoir émis de faux travellers-chèques, l'ancien capitaine au long-cours Alberto Badesi a été condamné par les jurés parisiens à cinq ans de prison et cinq cents francs d'amende. On le voit ici avec son interprète et son défenseur, M^e de Moro-Giafferi. (H. M.)



L'argenterie de valeur exposée en ce moment à Portland Hall, à l'exposition londonienne d'art industriel, est mise chaque soir en sécurité dans les coffres-forts. Des commissaires de la compagnie des artilleurs procèdent eux-mêmes avec soins à ce travail. (W. W.)



Pour protester contre les décrets-lois du gouvernement, les magasins de Bruxelles ont fermé leurs portes et de sérieuses bagarres se sont produites. Plusieurs arrestations ont été opérées ; c'est une de ces scènes que l'on voit ici. (F.)



Le légionnaire Baro, du 3^e étranger à Fez, a tué la femme et la fille du capitaine Desquet. Il tient secrets les mobiles de son acte. (N. Y. T.)



La police américaine vient de capturer deux redoutables gangsters : Georges Mac Gee (à gauche) et Harry Wilson (à droite), accusés d'avoir participé à de nombreux attentats au cours de ces derniers mois dans la région de Kansas-City. (I. N. I.)